

**FANDC – FORMULAIRE DE DEMANDE DE DONNS POUR  
LA RÉALISATION DE PROJETS**

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) accorde un financement (d'un montant pouvant aller jusqu'à 600 000 dollars EU) à des organisations répondant aux critères d'admissibilité pour des projets ayant pour buts: i) d'accroître la capacité de satisfaire aux prescriptions officielles ou commerciales dans le domaine sanitaire et phytosanitaire, de façon à faciliter l'accès aux marchés; et ii) de mieux protéger les personnes, les animaux et les végétaux contre les risques de maladies et de parasites qui sont liés au commerce transfrontières. La durée des projets ne peut dépasser deux ans.

Vous trouverez dans la *Note d'orientation pour la présentation de demandes de financement* disponible sur le site Web du FANDC ([www.standardsfacility.org](http://www.standardsfacility.org)) tous les renseignements nécessaires sur les critères d'admissibilité et autres conseils. Il est fortement recommandé de lire la *Note d'orientation* avant de remplir ce formulaire.

Ce formulaire doit être rempli par les organisations admissibles qui souhaitent demander au FANDC un don pour la réalisation d'un projet. Il vise à donner au Groupe de travail du FANDC, qui est chargé des décisions de financement, les renseignements nécessaires pour se prononcer sur votre demande. Ce formulaire doit être rempli en anglais, français ou espagnol.

<b>Intitulé du projet</b>	Projet de renforcement des capacités institutionnelles SPS de base en Guinée-Bissau.
<b>Objectif</b>	Former les parties prenantes institutionnelles pour établir les bases d'un système SPS national.
<b>Budget demandé au FANDC</b>	274 300\$ ÉU
<b>Budget total du projet</b>	585 160\$ ÉU
<b>Nom complet et coordonnées de l'organisation requérante(s)</b>	Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme et de l'Artisanat (République de Guinée-Bissau)
<b>Nom complet et coordonnées de la personne à contacter</b>	<p><b>Dr. Abbas Djalo, Coordinateur et Point Focal Programme du Cadre Intégré</b></p> <p>E-mail : <a href="mailto:ci.pfc34@yahoo.com.br">ci.pfc34@yahoo.com.br</a>  Téléphone : (245) 520 75 49 / (245) 661 96 36  BP : 85, Bissau, Rép. Guinée-Bissau</p> <p><b>Dr. Malam Djaura, Secrétaire Général</b></p> <p>E-mail : <a href="mailto:djauramalam@yahoo.fr">djauramalam@yahoo.fr</a>  Téléphone : (245) 320 21 71  BP : 85, Bissau, Rép. Guinée-Bissau</p>

## Sigles et abréviations

ACOBES	Association nationale des consommateurs de biens et services
ADRAO	Association de Développement du Riz en Afrique de l'Ouest
ANAG	Association nationale des agriculteurs de Guinée-Bissau
APE	Accord de Partenariat Économique
ARMGB	Association des Détaillants des Marchés de Guinée-Bissau
ASTRA	Association des Transporteurs de Guinée-Bissau
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CCIAS	Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIPA	Centre d'Investigation de Pêche Appliquée
CIPV	Convention Internationale pour la Protection des Végétaux
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CNC	Commission Nationale de Cajou
CNCA	Comité National du Codex Alimentarius
CPC	Centre de Promotion de Noix de Cajou
DENARP	Document de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
EDIC	Étude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce
FAO	Food and Agriculture Organisation
IBAS	Inde, Brésil, Afrique du Sud (Coopération Sud-Sud)
INASA	Institut National de la Santé
INITA	Institut National d'Investigation Technique Appliquée
INPA	Institut National de Recherche Agraire
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OTC	Obstacles Techniques au Commerce
PRESAR	Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural
PVS	Performance des Services Vétérinaires
SPS	Sanitaire et Phytosanitaire
SPV	Service de Protection des Végétaux
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

# I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Situations et questions SPS

Donnez un aperçu général de la situation et des questions SPS dans le pays, en incluant notamment des renseignements sur:

### i) le commerce de produits alimentaires et agricoles et toute question SPS pertinente;

Le commerce de produits alimentaires et agricoles représente la première activité génératrice de revenus en Guinée-Bissau, avec la production de noix de cajou en tête de liste. Comme 70% de la population vit en milieu rural et que 60% du PIB dépend de l'agriculture, le développement économique et social du pays est directement lié à ce secteur d'activité.

Des obstacles organisationnels et structurels limitent les efforts de contrôle de qualité autour des questions SPS, ce qui freine le commerce des produits alimentaires et agricoles et met en danger la santé des consommateurs.

#### a. Produits alimentaires et agricoles : état des lieux

La Guinée-Bissau compte 1 100 000 hectares de terres à vocation agricole – soit 35% de la superficie du pays – et 200 000 hectares de bas fonds cultivables. Les ressources en eau sont abondantes, avec une saison des pluies allant de juin à octobre, qui apporte en moyenne annuelle 2 600 millimètres d'eau au Sud et 1 200 millimètres à l'intérieur du pays.

La production agricole et alimentaire annuelle se résume principalement aux :

- **Cultures vivrières :** Environ 105 000 tonnes de riz de mangroves, bas fonds et plateau et 85 000 tonnes d'autres céréales ;
- **Cultures de rente :** Environ 190 000 tonnes Cajou, 200 000 tonnes de fruits (mangues, agrumes, bananes, ananas, autres), 3 000 tonnes de coton, et on produit aussi de l'huile de palme ;
- **Cultures maraîchères:** 9 000 tonnes (Oignons, tomates, choux, salades, carottes, aubergines, piments, melons) ;
- **Culture de tubercules:** 40 000 tonnes de manioc et 30 000 tonnes de patates douces, on cultive aussi l'igname et le taro ;
- **Produits de la pêche:** Environ 50 000 tonnes par la pêche artisanale, sur une estimation de 250 000 à 400 000 tonnes disponibles de poissons ; et,
- **Élevage:** 1 300 000 têtes d'animaux recensées en 2009 par le Service vétérinaire, hors de la région de Bissau.

C'est la production de noix de cajou qui retient l'attention au registre des exportations.

Les chiffres évoqués dans le Document de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DENARP, Septembre 2009) en montrent l'importance comme principal produit d'exportation, avec 95% des exportations et 17% des recettes de l'État. L'Inde est presque l'unique acheteur de noix de cajou brutes et accapare plus de 96% des exportations de noix de cajou de Guinée-Bissau.

Malgré les revenus générés par ce commerce, la balance commerciale de Guinée-Bissau demeure déficitaire. Le pays importe de grandes quantités de produits alimentaires et pétroliers, respectivement 32% et 22% des importations totales en 2007 selon l'EDIC, principalement depuis l'Union européenne, la Thaïlande, la Chine et le Sénégal. La part des importations ouest africaines

augmente depuis l'entrée de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA le 2 mai 1997.

La Guinée-Bissau bénéficie d'un climat qui ne favorise pas les attaques parasitaires et qui nécessite peu l'utilisation de produits phytosanitaires. Malgré ces conditions de production avantageuses, seulement 18% du potentiel agricole du pays est exploité et presque exclusivement de manière artisanale.

Ce faible pourcentage s'explique principalement par le mauvais état des infrastructures de transport, d'électricité et d'eau, et l'absence d'institution financière spécialisée dans le crédit agricole, qui rendent l'organisation de la culture intensive, l'accès aux intrants, à la conservation et à la transformation difficiles.

Il est important de souligner l'abondance des ressources halieutiques de Guinée-Bissau. Les côtes du pays reçoivent des courants marins favorables tant en saison sèche qu'en saison des pluies, ce qui fait du pays une de zones les plus riches du monde en poissons.

Si la population de Guinée-Bissau consomme régulièrement les produits de la pêche locale, la faiblesse en matière d'analyse, de contrôle sanitaire et de certification ne permet pas d'en exporter les produits, notamment vers le marché de l'Union européenne depuis 2002 par absence d'agrément national à l'exportation. Ce sont donc les bateaux étrangers qui viennent pêcher dans les eaux territoriales du pays en achetant des licences de pêche à l'État (sans moyens de contrôle de quantité) et qui certifient la qualité des prises dans les pays de la Sous-région ou dans les pays d'origine des navires. Pour l'économie de la Guinée-Bissau, le système de licences, tel que défini dans le cadre de l'accord de partenariat avec la Communauté européenne, rapporte à l'État 7 500 000€ par an, dont 500 000€ vont à l'amélioration des conditions sanitaires et 35% du reste à promouvoir l'exploitation durable des ressources halieutiques (Contrat valide du 16 juin 2007 au 15 juin 2011), ce qui est évalué par le pays à une perte de 90% de la valeur des produits de la pêche. Le manque de financement ne permet pas non plus de sécuriser les eaux territoriales pour lutter contre la pêche illicite des bateaux pirates sans licence.

#### b. Questions SPS

En Guinée-Bissau, c'est donc le manque de contrôle de qualité pour le respect des normes SPS internationales qui freine le commerce et le développement du pays, et qui met en danger la santé de la population.

Le pays connaît les principales contraintes suivantes :

- **Eau** : Accès irrégulier à une eau de qualité pour la production agricole intensive et pour nettoyer/conserver les produits de la pêche sans risque de contamination ;
- **Électricité** : Réseau électrique instable et production insuffisante pour la conservation réfrigérée et la transformation (20% de la population a accès au réseau, qui fournit l'électricité 70% du temps) ;
- **Transport routier** : Seulement 33% du réseau routier de 4 380 km est goudronné, ce qui ralentit le transport stable et rapide des produits alimentaires périssables ;
- **Transporteurs** : Indisponibilité de véhicules réfrigérés (sauf un camion privé) et parc vétuste de véhicules de transport de marchandises ;
- **Aéroport et port** : Faible trafic aérien (TAP et TACV assurent les seules lignes régulières vers Lisbonne, Dakar et Praia), absence de chambre froide à l'aéroport de Bissau, et structure portuaire vieillissante et surexploitée (20 000 conteneurs par an pour une capacité de 5 000 conteneurs) ;
- **Douanes** : Manque de rigueur aux douanes sur le contrôle des importations, particulièrement aux postes de frontières terrestres ;
- **Laboratoires** : Manque de ressources humaines, financières et matérielles dans tous les laboratoires d'analyse (Aucune analyse scientifique fiable ne peut être effectuée) ;
- **Inspection** : Manque de ressources humaines, financières et matérielles pour l'inspection et la mise en quarantaine (Nombre d'inspections limité et principalement à l'œil nu) ;

- **Intrants** : Accès limité aux produits phytosanitaires – le pays ne compte qu'un seul magasin officiel – et aux emballages neufs et hygiéniques ; et,
- **Hygiène** : Non-respect fréquent des normes d'hygiène dans les marchés et dans la manipulation des aliments.

Le mauvais état des infrastructures publiques et le manque de moyens humains, financiers et matériels des services techniques ont un impact négatif direct sur la qualité et sur le contrôle de qualité des produits alimentaires exportés et importés.

Les inspections se font uniquement à la vue, à l'odorat et au toucher, dans un système de contrôle des aliments peu coordonné qui dépend de ressources matérielles et humaines financièrement très limitées. Avec cette démarche d'inspection, seules les attaques et maladies suivantes sont identifiées :

Attaques sur les plantes :

- Sauterelles (notamment Homoxyrrhepes Punctipennis sur le maïs)
- Cantharides
- Rongeurs
- Oiseaux
- Mouches de fruits
- Chenilles
- Antrachnose
- Oidium

Maladies qui touchent la santé humaine et animale :

- Choléra
- Hépatites
- Grippe aviaire
- Fièvre typhoïde
- Tuberculose
- Rage
- Brucellose
- Salmonellose
- Parasitoses intestinales
- Anthrax du charbon bactérien
- Peste porcine africaine
- Trypanosomiase

À part la noix de cajou brute exportée vers l'Inde, les produits alimentaires et agricoles produits en Guinée-Bissau sont peu exportés de manière formelle, par manque de contrôle de qualité rigoureux.

Les produits alimentaires importés sont inspectés de manière empirique à la vue, au toucher, à l'odorat et au goût, principalement au port et à l'aéroport de Bissau. Les frontières terrestres sont plus difficiles à contrôler et les services techniques semblent manquer de confiance envers les services douaniers, ce qui limite la collaboration et l'efficacité du contrôle de qualité des importations.

Ce manque de contrôle de qualité des produits importés engendre des problèmes commerciaux et des risques de santé pour la population. Par exemple, des produits dilués/mélangés non conformes à la qualité facturée et des produits périmés peuvent être importés au pays par des commerçants internationaux qui n'arrivent pas à écouler leurs stocks périmés ou de qualité inférieure dans d'autres pays où le contrôle est mieux coordonné et plus strict.

La faiblesse générale du contrôle de qualité (tant à la coordination qu'aux capacités des acteurs du système), est devenue un handicap important pour l'exportation des produits alimentaires de Guinée-Bissau et pose des risques de santé à la consommation. Le renforcement général des capacités SPS apparaît plus que jamais comme enjeu crucial d'exportation des produits alimentaires et de réduction

des risques pour la santé des consommateurs.

## ii) le cadre institutionnel de la gestion SPS; et

Au moment de l'écriture de ce rapport, la Guinée-Bissau n'a pas de cadre institutionnel spécifiquement dédié à la gestion SPS. Un comité SPS a existé dans le passé, mais il ne fonctionne plus aujourd'hui.

Des éléments de mesures SPS sont identifiés dans les activités et responsabilités des agences suivantes :

### a. Sous tutelle du Ministère du Commerce :

- **L'inspection commerciale** : À l'import, le service de l'inspection commerciale reçoit des échantillons avant l'arrivée des produits et accompagne les importateurs avec les documents à remplir. L'inspection commerciale doit contacter les services techniques (s'ils le jugent nécessaire après inspection) pour vérifier les produits destinés à la consommation humaine et animale. L'inspection commerciale dispose de 12 inspecteurs à Bissau et de 3-4 inspecteurs par région pour contrôler les frontières terrestres ;
- **INITA** : fait de la recherche industrielle, notamment pour améliorer les produits agroindustriels. Les laboratoires ont été entièrement détruits pendant la guerre civile de 1998-1999 et aucune analyse scientifique ne peut y être faite ;
- **CPC** : propose des formations sur la transformation de produits de cajou, dans le respect des normes sanitaires appropriées ;
- **CCIAS** : fait la promotion du respect des normes à l'exportation dans le secteur privé ; et,
- **ACOBES** : collabore au suivi de qualité dans les marchés et dans les magasins.

### b. Sous tutelle du Ministère de l'Agriculture :

- **INPA** : est en charge de tester, produire et distribuer des semences, et d'accompagner les cultivateurs dans leur utilisation des pesticides. Les laboratoires ne fonctionnent pas, par manque de moyens humains, financiers et matériels ;
- **PRESAR** : n'a pas de laboratoires, mais accompagne les producteurs bénéficiaires du projet dans plusieurs domaines, dont l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- **Service vétérinaire** : doit faire l'inspection de viandes et d'animaux en transit, ainsi que des produits d'animaux importés, et sert de liaison avec l'OIE ;
- **Service de l'élevage** : limite actuellement son travail à l'accompagnement d'éleveurs et à l'administration, par manque de moyens pour l'élevage. Le Service de l'élevage possède 3 abattoirs, des laboratoires d'analyse parasitaire et de microscopie, mais manque de moyens pour les faire fonctionner et se déplacer sur le terrain. Il compte 4 inspecteurs au port, 3 à l'aéroport, 4 aux abattoirs et d'autres dans les régions, mais manque de personnel scientifique qualifié ;
- **SPV** : est en charge de la protection de tous les fruits et légumes du pays, sert de liaison avec la CIPV, mais manque de cadres spécialisés, de moyens financiers et de laboratoire ;
- **Service des forêts** : s'occupe de certifier le bois et les produits dérivés de la forêt, comme les fruits sauvages et les animaux sauvages, mais n'a pas de laboratoire ; et,
- **Comité National des Pesticides** : est responsable de la législation et du contrôle des pesticides homologués (en relation avec le CILSS).

### c. Sous tutelle du Ministère de la santé :

- **INASA** : sert de laboratoire de référence nationale pour les problèmes qui touchent la santé humaine, mais manque encore de personnel spécialisé et de matériel de laboratoire.

### d. Ministère de l'environnement :

- Le **Ministère de l'environnement** se préoccupe des questions environnementales liées notamment à la pollution de l'eau, qui causent des problèmes d'infection et de contamination,

mais n'a pas d'accès à des laboratoires d'analyse par manque de ressources financières.

e. Secrétariat général des pêches :

- **Secrétariat général des pêches** : la politique actuelle vise surtout à inverser le processus des licences étrangères et à augmenter la participation nationale à l'économie. On reconstruit un laboratoire, pour pouvoir certifier les produits de la pêche, qui devrait être fonctionnel en février 2011 si le projet n'accuse pas de retard ; et,
- **CIPA** : s'occupe actuellement de la construction du laboratoire pour certifier les produits de la pêche et faire tomber les obstacles SPS à l'exportation.

f. Comité national du Codex Alimentarius (sous tutelles des Ministères de la Santé et de l'Agriculture) :

- **CNCA** : Le comité doit élaborer des normes nationales dans le cadre du Codex. Le CNCA manque de moyens de fonctionnement, mais arrive à représenter le pays auprès de la Commission, conseiller le Gouvernement sur les normes du Codex, superviser ses 5 sous-comités (pêche et poissons, étiquetage, résidus de pesticides, médicaments vétérinaires et fruits et légumes) et informer la population par son émission de radio Vox Codex.

g. Commission nationale de cajou :

- **CNC** : la commission sollicite tous les exportateurs pour l'obtention d'un certificat phytosanitaire du SPV sur les noix de cajou brutes.

h. Service des douanes :

- En théorie, chaque produit animal ou végétal en transit a besoin d'un certificat SPS.

Ces acteurs déplorent généralement le manque de coordination des activités de contrôle de qualité des produits alimentaires et agricoles, et confirment le manque de moyens humains, financiers et matériels pour appliquer de manière efficace les mesures SPS appropriées.

Pour eux, il est important d'établir des laboratoires nationaux de référence pour éviter les problèmes de confiance et de dépendance aux laboratoires privés des pays tiers, et mettre à jour des données scientifiques et statistiques nationales. Une institution de contrôle crédible et financièrement viable (revenus tirés des contrôles) doit être mise en place.

La sensibilisation des consommateurs est aussi primordiale pour reconnaître les produits alimentaires dans les marchés. Par exemple, des poissons avariés peuvent y être vendus.

Comme le pays est petit et que les mesures de contrôle de qualité ont un impact critique sur les domaines de l'exportation de produits alimentaires et de la santé publique, les ministères ont indiqué leur volonté de travailler ensemble pour harmoniser leurs activités dans le domaine SPS. Cette volonté politique coordonnée est essentielle au succès du projet.

iii) **les priorités ou questions SPS retenues dans les [évaluations des capacités SPS](#), l'[Étude diagnostique sur l'intégration du commerce](#) (EDIC) effectuée dans le contexte du [Cadre intégré renforcé](#) (CIR) dans le cas des pays les moins avancés ou dans d'autres documents pertinents (pour des renseignements détaillés, voir la question n° 15, point A, de la *Note d'orientation*).**

1. L'EDIC a été présentée en juin 2009 par la Banque Mondiale. L'EDIC concentre ses recommandations surtout sur le soutien aux infrastructures, l'environnement pour le commerce, les



ressources minières et le tourisme, en soulignant les séquelles de la guerre civile de 1998-1999 sur les infrastructures. Dans le domaine agroalimentaire, l'EDIC retient le commerce de la noix de cajou, la culture du riz et la pêche.

Dans le cas de la noix de cajou, l'EDIC recommande de mettre en place un programme de contrôle de qualité pour le respect des normes phytosanitaires et pour demander des prix plus élevés. L'EDIC rappelle aussi l'importance d'atteindre les standards stricts de l'UE pour pouvoir exporter les noix de cajou transformées vers l'Europe. Ainsi, l'EDIC recommande un audit des entreprises de transformation de noix de cajou pour une mise à niveau et une évaluation du matériel manquant nécessaire pour qu'un laboratoire puisse certifier les exportations de manière acceptable.

Dans la culture du riz, l'EDIC insiste sur le renforcement nécessaire des capacités des laboratoires de recherche de l'INPA pour améliorer les technologies utilisées pour le riz de mangrove et d'irrigation. L'EDIC indique aussi qu'il est important de réformer et actualiser la politique phytosanitaire et le système de mise en quarantaine à l'importation.

Finalement, dans le cas de la pêche, l'EDIC propose un plan de relance de la pêche certifiée en Guinée-Bissau, pour mettre fin au système des licences et bénéficier des revenus de ce secteur. Dans ce domaine, les normes SPS occupent une grande place, puisqu'un laboratoire doit pouvoir identifier les résidus toxiques et certifier la qualité des produits de la pêche.

Le **Cadre intégré renforcé (Catégorie 1)** est en cours d'élaboration sur la base de l'EDIC.

**2. L'outil d'évaluation PVS de l'OIE** a été appliqué en Guinée-Bissau en avril 2008, avec un rappel en septembre 2009 pour une Analyse des écarts de PVS dans la préparation d'un plan stratégique de renforcement de la conformité des services vétérinaires de Guinée-Bissau aux normes de qualité de l'OIE.

Les principales recommandations de l'outil PVS s'orientent sur :

- Le renforcement des ressources humaines, par des formations continues et initiales ;
- La privatisation et la réglementation de la profession vétérinaire ;
- L'adoption d'une réglementation moderne et conforme aux recommandations internationales ;
- La sécurisation de fonctionnement du laboratoire ;
- L'harmonisation des procédures pour favoriser l'épidémiosurveillance ;
- Le renforcement des capacités de vaccination des bêtes ;
- Le renforcement des capacités de contrôle vétérinaire aux frontières ; et,
- Le besoin de traçabilité des bêtes à long terme.

Ces recommandations visent prioritairement à :

- Former 2 médecins vétérinaires au minimum tous les 2 à 3 ans ;
- Offrir une formation continue aux agents en place ;
- Détailler les différents types de postes et préparer un organigramme ;
- Considérer la privatisation de la médecine vétérinaire ;
- Mettre en place une réglementation moderne ;
- Assurer l'accès des laboratoires à l'électricité, l'eau et la sécurisation physique ;
- Officialiser le réseau des services vétérinaires et y inclure les maladies à surveiller ;
- Harmoniser les procédures et fiches de renseignement à l'ensemble du pays ;
- Mettre en place des campagnes de prophylaxie officielle obligatoire ;
- Renforcer les postes frontières pour l'inspection et la communication ; et,
- Développer à long terme une politique de traçabilité individuelle des animaux.

Le plan stratégique propose un renforcement des ressources humaines, financières et matérielles sur 5 ans, dans les domaines de :

- Commerce international ;
- Santé animale ;
- Sécurité sanitaire des aliments et zoonoses ;
- Analyse vétérinaire en laboratoire ;
- Coordination des services vétérinaires ; et,
- Médecine et pharmacie vétérinaire.

Le projet issu de l'application de l'outil a une durée 5 ans et un coût de 900'000 € par an. Ce projet n'a pas encore démarré et requiert toujours un financement.

**3. L'Outil de biosécurité de la FAO :** une évaluation des priorités de biosécurité effectuée par un consultant de façon concertée avec les autorités nationales a permis d'établir la liste des priorités suivantes :

- Traduire du français au portugais les normes et règlements de l'UEMOA ;
- Réviser le cadre juridique national pour appliquer le règlement n°7/2007/CM/UEMOA ;
- Définir les frontières des rôles et responsabilités des acteurs de la sécurité sanitaire ;
- Renforcer la collaboration interinstitutionnelle pour l'inspection des produits ;
- Former un plus grand nombre d'inspecteurs ;
- Renforcer la formation des cadres spécialisés des services techniques ;
- Mettre en place un dispositif pour les urgences liées à la sécurité sanitaire des aliments ; et,
- Développer l'expertise nationale en analyse de risques pour fonder scientifiquement des mesures de gestion de risque.

**4. Le Document de Stratégie Pays 2008-2013 de l'UE** se concentre sur la prévention des conflits, le renforcement de la gestion de l'eau et de l'énergie, et l'assainissement des finances publiques.

Mais une enveloppe de 3 000 000€ est réservée au soutien à l'Accord de Partenariat Économique, pour des appuis ponctuels identifiés lors de la négociation de l'APE. L'instrument principal de mise en œuvre est identifié dans le document comme « aide projet », pour soutenir les mesures du Gouvernement pour développer le secteur privé, renforcer le commerce régional et international par des formations (comptabilité, gestion, SPS, OTC, élaboration de projets, et autres), et publier/traduire des documents informatifs pour la promotion du commerce régional et international (incluant des informations sur les normes sanitaires).

**5. La Guinée-Bissau a aussi bénéficié d'un soutien de l'ONUDI pour examiner les capacités institutionnelles et nationales liées à l'infrastructure d'assurance de la conformité.** Ce projet a permis de mettre en place un Programme Qualité pour renforcer un système d'accréditation, de certification, la normalisation et la promotion de la qualité.

Plusieurs laboratoires publics et privés ont bénéficié d'un diagnostic pour recenser les besoins en matière d'accompagnement à l'accréditation et de certification. Quatre laboratoires (santé, pêche, vétérinaire, protection des végétaux) ont obtenu un soutien matériel à la suite de ce diagnostic et deux laboratoires (pêche et vétérinaire) reçoivent un accompagnement pour une éventuelle accréditation.

Dans le domaine de la normalisation, le projet a recensé les textes juridiques et réglementaires existants et la documentation technique et normative existante.

Pour la promotion de la qualité, le projet a identifié les différentes institutions susceptibles d'être renforcées.

Le programme Qualité en est maintenant à sa deuxième phase de mise en œuvre et cherche à renforcer son centre de documentation, former des cadres, atteindre les normes ISO et entrer en réseau avec les autres centres d'Afrique de l'Ouest.

**6. Le DENARP** du Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale se penche sur 4 axes :

- Axe 1 : Renforcer la gouvernance, moderniser l'administration publique et garantir la stabilité macroéconomique ;
- Axe 2 : Promouvoir la croissance économique et la création d'emplois ;
- Axe 3 : Augmenter l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base ; et,
- Axe 4 : Améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables.

L'Axe 2 a pour objectifs de stimuler les secteurs qui emploient les populations pauvres et de développer les infrastructures d'appui à la production. Le contrôle de qualité est souligné dans le cadre de la pêche et du renforcement de capacités du CIPA.

L'Axe 3 vise surtout le renforcement de capacités des hôpitaux et centres de santé, le soutien à la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA, et l'accès à l'eau potable.

Le DENARP 2 est en cours d'élaboration.

**7. l'outil ECP du CIPV** aurait été appliqué en 2003-2004 dans le cadre d'un projet régional. Mais un tel document n'a pas été localisé et ne serait plus à jour.

## 2. Liens avec les stratégies et politiques de développement nationales

Expliquez comment le projet contribue aux plans, stratégies et priorités de développement du pays. S'il existe une stratégie nationale SPS, indiquez en quoi le projet contribue à cette stratégie.

Il n'existe pas de stratégie nationale SPS en Guinée-Bissau. Mais le manque de contrôle de qualité adéquat des produits alimentaires et agricoles pose des contraintes au commerce international, dont dépend la Guinée-Bissau plus que les autres pays de même taille et de même niveau de revenus selon l'EDIC, et le projet s'inscrit entièrement dans les plans et priorités de développement du pays.

D'abord, le projet STDF/PPG/309 s'accorde avec le **Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté** (DENARP 1) du Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, approuvé en 2004 et mis en œuvre de 2007 à 2009.

Le DENARP propose de promouvoir la croissance économique et la création d'emploi, et d'améliorer la situation sanitaire des populations.

Le volet Formation du STDF/PPG/309 vise le renforcement des ressources humaines responsables du contrôle de qualité des produits agricoles pour promouvoir la croissance économique par le commerce de produits agricoles conformes aux normes SPS internationales.

Ensuite, le projet STDF/PPG/309 va dans la direction des engagements du Gouvernement de Guinée-Bissau comme membre de l'**UEMOA**, tel qu'indiqué dans le Règlement N°7/2007/CM/UEMOA

relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments. Ce règlement vise l'adoption de mesures sanitaires communes, en vue d'approfondir le marché commun dans le secteur agricole. Comme État membre, la Guinée-Bissau a des obligations envers la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments, que la précarité actuelle des moyens de laboratoires rend difficiles à honorer. Le projet STDF/PPG/309 doit contribuer à atteindre les normes sanitaires de l'UEMOA par la formation et par la mise à jour du cadre juridique SPS national.

La Guinée-Bissau a aussi choisi de mettre en place un **Comité National du Codex Alimentarius (CNCA)** par l'Arrêté du 3 janvier 2007. Ce CNCA doit conseiller l'État par rapport aux travaux du Codex et coordonner la participation aux activités de la Commission du Codex Alimentarius. Le projet STDF/PPG/309 intègre la participation du CNCA à titre de conseiller dans les activités du volet Institutionnel et Législatif.

Le **Projet de réhabilitation du secteur agricole et rural (PRESAR)** vise l'amélioration de la production maraîchère et rizicole, et la promotion de l'élevage, pour contribuer à la sécurité alimentaire. Ses composantes sont la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles et rurales, l'appui à la promotion de l'élevage et à la production agricole, et l'appui à la commercialisation. Dans cette démarche, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, le projet fournit des produits phytosanitaires homologués aux participants et les forme à certaines techniques de transformation, dans une optique de sécurité alimentaire nationale.

Le renforcement des capacités humaines dans les laboratoires du projet STDF/PPG/309 doit contribuer à une meilleure commercialisation des produits agricoles par l'analyse et la certification.

Concernant les pêches, la politique actuelle du **Secrétariat d'État à la Pêche** est claire : elle vise à inverser le processus des licences étrangères et augmenter la participation nationale du secteur des pêches à l'économie. Le renforcement de capacités organisationnelles, scientifiques et la sensibilisation aux normes sanitaires du projet STDF/PPG/309 intègrent le secteur des pêches.

Dans le cadre de la **Réglementation commune aux États membres du CILSS sur l'homologation des pesticides** de 1999, la Guinée-Bissau doit assurer que les pesticides utilisés soient de qualité appropriée et ne posent pas de risques inacceptables pour l'homme et l'environnement. Le projet STDF/PPG/309 doit contribuer à cet effort, en renforçant les connaissances de ses inspecteurs et de ses cadres spécialisés de laboratoire pour l'analyse de résidus.

Finalement, le projet STDF/PPG/309 s'inscrit dans la **lettre de politique de développement agricole présentée en avril 2002 par le Ministère de l'Agriculture, des Forêts, de la Chasse et de l'Élevage**, dans un effort d'augmenter et diversifier les exportations agricoles. Les producteurs ont besoin d'avoir accès à des formations et à un appui technique dans le domaine SPS pour pouvoir exporter d'autres produits que la noix de cajou. Le projet STDF/PPG/309 propose de renforcer les capacités d'analyse et d'inspection des services techniques, nécessaires pour accompagner les producteurs dans le commerce de produit agricoles et alimentaires.

Ainsi, le projet contribue aux plans, stratégies et priorités de développement du pays, en renforçant les capacités SPS de base, principalement par la création d'un comité SPS national et la formation de cadres spécialisés et d'inspecteurs.

### **3. Assistance passée, en cours ou planifiée**

Donnez des renseignements détaillés sur les activités passées, présentes ou planifiées pertinentes ou sur les projets et programmes financés par des donateurs dans les domaines SPS, de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et/ou de la préservation des végétaux qui sont en cours dans le pays ou, le cas échéant, dans la région, de même que sur toute composante SPS

de programmes plus vastes dans le domaine de l'agriculture ou du renforcement des capacités. Expliquez comment les enseignements tirés de projets antérieurs ont été pris en compte dans la conception du présent projet et précisez comment le projet complétera ces initiatives connexes. Expliquez, s'il y a lieu, la relation entre le projet, le CIR et/ou le processus de l'Aide pour le commerce.

#### **OMS :**

##### Projets passés :

- Participation au programme de lutte contre la grippe aviaire, dans le cadre du Programme de soutien aux plans d'action nationaux intégrés de lutte contre la grippe aviaire et humaine (SPINAP-AHI) ; et,
- Développement d'un projet (non réalisé) de cartes de santé pour les commerçants qui manipulent les aliments.

#### **FAO :**

##### Projets passés :

- Mise en œuvre du Programme spécial régional pour la sécurité alimentaire des Membres de l'UEMOA (PSRSA) (incluant un diagnostic du système de contrôle des aliments, des services vétérinaires, et des services phytosanitaires, la préparation concertée du Règlement N°7/2007/CM/UEMOA et des activités de renforcement des capacités des services officiels de contrôle liées à la mise en œuvre de ce règlement) (2002-2009) ;
- Formation régionale aux étapes préliminaires de la gestion des risques (et autres activités de formation régionale) ;
- Soutien au service de l'élevage pour la préparation d'un projet de loi (actuellement en attente au Conseil des Ministres) ;
- Soutien d'urgence aux producteurs agricoles bissau-guinéens touchés par la crise de commercialisation de la noix de cajou ;
- Projet d'amélioration de la gestion des aliments de rue à Bissau ;
- Diagnostic complet de l'INPA ; et,
- Participation au diagnostic du CIPA.

##### Projets en cours :

- Appui à la formulation du programme national de sécurité alimentaire (2006-2010) ;
- Étude de faisabilité en appui au développement de la pisciculture en Guinée-Bissau (2009-2010) ;
- Renforcement de la sécurité alimentaire des communautés rurales bissau-guinéennes affectées par la flambée des prix des denrées alimentaires (2009-2011) ;
- Diversification, intensification et valorisation des produits agricoles locaux (DIVA) dans les régions de Oio et de Bafata (2008-2011) ;
- Support à la valorisation des produits du cajou et renforcement des capacités nationales de coordination des activités agricoles (2010-2011) ; et,
- Appui à la professionnalisation des jeunes et des femmes à travers la redynamisation des activités agricoles dans le milieu urbain et périurbain en Guinée-Bissau.

#### **UE :**

##### Projets en cours :

- Reconstruction des laboratoires du SPV ;
- Renforcement des laboratoires du CIPA pour le contrôle sanitaire des produits de la pêche dans le cadre de l'Accord de pêche ;
- Soutien à l'APE ; et,
- Soutien aux acteurs non étatiques (microprojets incluant la sécurité alimentaire et la protection de

l'environnement).

### **BAD :**

#### Projets passés :

- Aide d'urgence au choléra ; et,
- a financé les activités du PRESAR.

#### Projets en cours :

- Appui au programme national de développement sanitaire ; et,
- Projet d'appui au secteur de la pêche (construction du nouveau port).

### **Banque Mondiale :**

#### Projet en cours :

Prépare d'un programme de Stratégie d'Assistance Pays (en 2011) pour contrer le cercle vicieux d'équilibre précaire (Low Equilibrium Trap) causés par la guerre civile et soutenir la réfection du port de Bissau, du réseau électrique et du secteur agricole pour la sécurité alimentaire. C'est au Gouvernement de Guinée-Bissau de demander l'inclusion d'un volet SPS dans ce projet.

### **OIE :**

#### Projets passés :

- Application de l'outil PVS en 2008 ; et,
- Préparation en 2009 d'un plan stratégique de renforcement de la conformité des services vétérinaires de Guinée-Bissau aux normes de qualité de l'OIE, un consultant a travaillé avec le Service vétérinaire en 2009 pour l'outil PVS et une mission de diagnostic de suivi.

### **PNUD :**

#### Projets passés :

Représente l'ONUDI dans le cadre du Programme Qualité. Le PNUD a ainsi fourni du matériel de laboratoire au CIPA, au laboratoire national de l'eau, au SPV, au service vétérinaire et au service des douanes.

### **IBAS :**

#### Projets en cours :

Le fonds de coopération Sud-Sud IBAS fournit des conseils à l'élevage et des vaccins via le service vétérinaire, mais n'est pas positionné directement sur les aspects SPS.

### **UEMOA :**

#### Projets passés (en attente de deuxième phase) :

A mis en œuvre la politique industrielle de qualité, dont la première phase a été financée par l'UE. Ce programme converge avec les normes SPS et son objectif est de doter le pays d'infrastructures de qualité. La première phase a notamment financé du matériel de laboratoire.

### **Cadre Intégré :**

#### Projet en cours :

Le Cadre intégré (volet 1) est en fin d'élaboration. Une unité de gestion de projet devrait être renforcée et une assistance future pourrait être donnée aux activités issues du projet STDF/PPG/309.

Entre 2002 et 2009, le PSRSA a permis d'établir un cadre réglementaire favorable au développement des échanges de produits agricoles dans l'UEMOA. Mais les rencontres avec les gestionnaires de projets indiquent l'état encore embryonnaire de la situation SPS en Guinée-Bissau et le besoin toujours important de renforcement de capacités à tous les niveaux. Actuellement, aucun projet ne prend spécifiquement en charge les aspects SPS. Les projets portent plutôt sur les urgences, la reconstruction d'infrastructures et l'organisation de certaines filières agricoles. Tous les acteurs

rencontrés sur le terrain ont approuvé une nouvelle initiative dans le domaine SPS.

## II. RAISON D'ÊTRE, JUSTIFICATION ET OBJECTIF

### 1. Problème spécifique à résoudre

Décrivez et analysez le(s) problème(s) spécifique(s) de base que le projet a pour but de résoudre. Expliquez les circonstances qui sont à l'origine de ce(s) problème(s) et leur importance pour les parties prenantes concernées, ainsi que leurs causes et effets, en particulier du point de vue de l'accès aux marchés et de la réduction de la pauvreté.

#### a. Problème de base :

La Guinée-Bissau se voit imposer des barrières à l'exportation sur ses produits alimentaires par manque de contrôle sanitaire des productions, et sert souvent de destination finale pour les produits de moindre qualité parce que les inspections à l'importation sont faibles.

Comme le pays dispose de ressources agricoles et halieutiques importantes, et que 70% de la population vit en milieu rural, l'accès aux marchés est essentiel pour le développement économique national et la réduction de la pauvreté. Mais le manque de ressources humaines, financières et matérielles pour le contrôle de qualité affecte le commerce dans tous les domaines :

**Pêche :** La question de la pêche est particulièrement problématique, puisque c'est le manque de contrôle de qualité qui a amené tout le secteur à un système de licences, où les bateaux étrangers viennent pêcher dans les eaux territoriales de Guinée-Bissau, sans jamais passer par les installations de nettoyage, de conservation, de transformation et de contrôle de qualité nationales. Le pays perd ainsi tous revenus, emplois et taxes liées au commerce des produits de la pêche.

**Noix de cajou :** la Guinée-Bissau produit une des meilleures qualités de noix de cajou au monde, exempte de produits phytosanitaires. D'après l'EDIC, le pays possède des conditions presque optimales pour la production de noix de cajou et la qualité des noix est supérieure à celle de beaucoup d'autres exportateurs. Sans programme national de monitoring des contaminants, peu de données sont formellement recensées sur les mycotoxines et résidus de pesticides. Mais la CNC indique que les problèmes sont rares en Guinée-Bissau. La durée de stockage est aussi généralement courte, grâce à la forte demande. Si la majorité des noix de cajou vendues à l'étranger sont exportées à l'état brut en Inde, c'est la transformation du produit qui permettrait de diversifier les destinations d'exportation et d'ajouter la valeur nécessaire à une hausse de prix. Les possibilités de transformation des noix et de pomme de cajou sont nombreuses : gâteaux, glaces, biscuits, noix d'apéritif, jus, pulpe grillée, éthanol et huile chimique pour les moteurs qui tournent à haute température, comme à la NASA. Mais le manque de contrôle SPS reconnu reste un frein majeur à l'exportation de produits de cajou transformés.

**Cultures maraîchères :** C'est ce même problème qui limite les exportations de produits maraîchers de Guinée-Bissau. Les pays importateurs sont de plus en plus stricts sur le respect des normes SPS.

**Élevage :** Dans le cas du bétail, la Guinée-Bissau n'est pas un pays exportateur de viande, ce qui restreint les problèmes de contrôle de qualité à l'exportation. Actuellement, les bêtes sont gardées dans les villages principalement pour le prestige des propriétaires. Le manque de moyens de contrôle de qualité à l'importation demeure toutefois problématique pour la santé des consommateurs et la transmission de maladies.

## b. Circonstances à l'origine du problème :

La Guinée-Bissau est actuellement en période post-conflit, suite à la guerre civile de 1998-1999, qui a laissé un grand nombre de structures étatiques (dont tous les laboratoires d'analyse) en ruines. L'instabilité politique remonte aux 11 ans de lutte d'indépendance, jusqu'en 1974, suivie de 9 tentatives de coups d'État, coup d'États ou assassinats de chefs d'État.

L'instabilité politique n'a pas favorisé le développement économique du pays, qui fait face aujourd'hui à une crise sociale. Si le contrôle de qualité des produits alimentaires et le respect des mesures SPS représentent une des clés de développement économique du pays, plusieurs obstacles ralentissent le processus :

- **Instabilité politique:** L'engagement de stabilité pris par la population bissau-guinéenne est une avancée importante pour le développement, mais le pays connaît encore des tentatives de prise de contrôle par la force, qui mobilisent des ressources humaines et financières vers des priorités autres que l'agroalimentaire et le contrôle de qualité des produits alimentaires.
- **Priorité de réforme de l'armée:** Le travail pour une réforme de l'armée est primordial pour la stabilité du pays, mais mobilise encore les ressources financières, humaines et matérielles vers d'autres priorités que celles du contrôle de qualité des produits alimentaires.
- **Mesures SPS mal coordonnées:** Sur le plan des activités et de la réglementation SPS, les mesures sont éparpillées au sein de différents ministères et agences du gouvernement. Les acteurs manquent de ressources (financement, personnel qualifié, véhicules, gasoil, matériel) pour coordonner leurs efforts et assurer le bon fonctionnement d'un système efficace de contrôle des aliments. Ce manque d'harmonisation n'est pas favorable à une stratégie efficace pour le respect des normes SPS dans l'ensemble de la chaîne de production des filières agricoles et alimentaires.
- **Infrastructures désuètes:** Les infrastructures sont en mauvais état et limitent le transport routier, maritime et aérien, ainsi que l'accès stable à l'électricité et à l'eau de bonne qualité. Ces circonstances rendent l'entrepreneuriat agroalimentaire difficile, puisque les déplacements de matières premières, le fonctionnement des réfrigérateurs de conservation et des machines de transformation, et la contamination par l'eau sont des défis importants.
- **Transport de marchandises limité:** Les transporteurs ont des véhicules trop âgés (jusqu'à 25 ans), qui ne sont plus rentables et qui ne répondent pas aux normes sanitaires pour le transport de produits agroalimentaires, sur des routes en mauvais état qui peuvent causer le renversement du contenu. Un seul camion privé est réfrigéré au pays pour transporter 3 tonnes de poissons du Nord au Sud.
- **Accès au crédit:** L'accès presque inexistant au crédit spécialisé dans l'agriculture rend l'organisation pour la production et le commerce difficile.
- **Absence de laboratoire opérationnel:** La guerre civile de 1998-1999 a laissé les centres de recherche et d'analyse en ruines. Les pertes de matériel de laboratoire et de documents scientifiques obligent le pays à reconstruire entièrement les laboratoires d'analyse. Les laboratoires ne sont pas encore opérationnels pour l'analyse des produits alimentaires.
- **Accès Internet:** L'accès à Internet n'est pas encore disponible dans tous les laboratoires de recherche, notamment parce que le saut rapide au téléphone portable après la guerre civile de



1998-1999 a laissé des lacunes dans la reconstruction et la gestion des structures de communication par ligne fixe, où passe Internet. Internet est un outil important de communication pour la recherche et la normalisation.

- **Défi linguistique:** La Guinée-Bissau est un pays lusophone entouré de pays francophones. Comme membre de l'UEMOA, l'interprétation des normes sous-régionales pose parfois problème, parce qu'il faut connaître à la fois la langue française et avoir étudié en sciences. La langue est un facteur de ralentissement du processus de développement.
- **Retard des cotisations:** Les priorités du Gouvernement n'ont pas toujours permis de payer les cotisations à certaines organisations internationales, comme la cotisation à la BAD en 2007 qui a retardé les activités du PRESAR de près d'un an et la cotisation à l'ADRAO qui a limité l'accès de l'INPA à ce fonds pendant 22 ans.
- **Salaires peu attractifs:** Les salaires des scientifiques ne sont pas suffisamment attractifs pour retenir tous les cadres spécialisés des laboratoires des services d'État et pour attirer les jeunes scientifiques bissau-guinéens. Les services techniques responsables du contrôle SPS manquent donc de ressources humaines. La relève scientifique n'est pas non plus assurée pour ces laboratoires, à cause de l'absence de programmes universitaires en sciences agricoles.
- **Manque de confiance envers le Service des Douanes:** Le contrôle des douanes aux frontières ne semble pas toujours méthodique. Bien que la loi sur le transit des produits agroalimentaires soit la même pour toutes les frontières, les postes douaniers semblent laisser passer plus de marchandises – sans contrôle – aux frontières routières qu'au port et à l'aéroport de Bissau. Cette constatation limite la confiance institutionnelle de la part des services techniques concernés par le transit de produits agroalimentaires. Ceux-ci préfèrent augmenter le nombre d'interventions du personnel d'inspection aux frontières, plutôt que de collaborer avec le service des douanes.
- **Dépendance aux produits importés:** La dépendance du pays aux importations alimentaires et agricoles rend aussi le travail de contrôle de qualité difficile. Les produits peuvent arriver en Guinée-Bissau dilués, périmés ou mal traités, ce qui oblige l'État à entretenir un équilibre difficile entre les besoins commerciaux, pour éviter les pénuries et les fluctuations importantes des prix, et le contrôle de qualité pour la santé des consommateurs.
- **Manque de connaissances SPS:** Les limites maximales de résidus toxiques du Codex Alimentarius sont méconnues par les producteurs et par la population. La méconnaissance générale des mesures SPS et l'accès formel et informé limité aux produits phytosanitaires engendre parfois une mauvaise utilisation des produits phytosanitaires de la part des agriculteurs. La population n'a pas non plus l'information suffisante pour réclamer des produits alimentaires de qualité et respectueux de la santé, et consomme parfois des produits périmés ou avariés.

### c. Conséquences :

Les circonstances présentées peuvent donc être résumées par un manque d'efficacité dans la collaboration institutionnelle, l'absence de laboratoires d'analyse fonctionnels, le manque de moyens humains, financiers et matériels dans les laboratoires et un manque de relève scientifique, des difficultés pour l'organisation de la production, du transport, de la transformation et de la conservation par manque d'infrastructures adéquates et de crédit adapté, et un manque de sensibilisation des producteurs et des consommateurs aux mesures SPS.

Ces circonstances limitent la production de produits agricoles et alimentaires respectueux des normes SPS internationales, freinent le contrôle SPS des aliments et, par conséquent, l'exportation des produits bissau-guinéens, et mettent en danger la santé de la population par des produits alimentaires

nationaux et importés qui ne respectent pas toujours les mesures SPS minimales.

L'accès aux marchés étrangers est donc difficile, souvent même bloqué, ce qui ne contribue pas à améliorer les conditions de vie en milieu rural. La dépendance du pays aux importations alimentaires peut causer de grandes fluctuations des prix à la consommation et maintenir la sécurité alimentaire nationale dans un état précaire.

## 2. Bénéficiaires cibles

Indiquez les bénéficiaires finaux du projet (par exemple petits exploitants, producteurs, travailleurs, consommateurs, etc.). Expliquez les avantages escomptés du projet pour ces groupes, en chiffrant ces avantages, autant que possible.

L'objectif de ce projet est un renforcement des capacités SPS de base pour développer la collaboration institutionnelle, mettre à jour le cadre légal et renforcer la formation des cadres spécialisés de contrôle officiel (aspects sanitaires et qualité réglementaire) et d'inspecteurs des produits alimentaires et agricoles. Le projet propose de cibler les bénéficiaires suivants :

### A. Volet Institutionnel et Législatif :

- Le SPV, les services vétérinaires, l'INASA, le CIPA, le service des douanes, le service des forêts, l'inspection du commerce, l'unité de gestion du CIR, le CNCA, l'INPA, l'INITA, la CNC, et les représentants nationaux de l'OIE, de la CIPV et du CILSS.

Le comité de 15 membres doit bénéficier de :

- Traduction en portugais des normes et règlements de l'UEMOA ;
- 16 jours de formation par 5 experts internationaux aux accords SPS, règlements de l'OMC, de l'UEMOA, à l'application du Codex Alimentarius, à la gestion intégrée des ressources d'inspection, la collaboration interinstitutionnelle efficace, collecte de données et analyse statistiques, communication/sensibilisation aux mesures SPS ;
- 4 jours de formation par 1 expert international à l'analyse de risques ; et,
- Soutien juridique par un consultant international et un consultant national pour mettre à jour le cadre juridique SPS national et assurer l'application des règlements sous-régionaux.

### B. Volet Formation au Contrôle officiel (aspects sanitaires et qualité réglementaire) :

- 15 cadres spécialisés des services de protection des végétaux, du service vétérinaire et du service de santé publique ; et,
- 81 techniciens à l'inspection.

Ce groupe doit bénéficier de :

- Voyages d'études auprès de cadres spécialisés de laboratoires étrangers ; et,
- Formation à l'inspection, la mise en quarantaine, la certification, la fumigation, l'abattage, l'utilisation sécuritaire du matériel, le transfert de données et la maintenance.

## 3. Appropriation et engagement des parties prenantes

Indiquez toutes les parties prenantes qui soutiennent activement ce projet, y compris les organismes gouvernementaux et les organisations du secteur privé ainsi que les mécanismes locaux de

coordination dans les domaines du commerce, de l'agriculture, de l'environnement et/ou du renforcement des capacités du secteur privé. Pour chacune des parties prenantes citées: i) expliquez la nature de leur intérêt pour le projet; ii) décrivez comment elle participera au projet, s'il y a lieu; et iii) donner le nom et le numéro de téléphone/adresse e-mail de la personne à contacter.

Les parties prenantes qui soutiennent ce projet sont :

**a. Ministère du Commerce**

i) Intérêt pour le projet : Améliorer la coordination entre les acteurs des services d'analyse et d'inspection, pour renforcer le système de contrôle des aliments et ainsi augmenter le commerce de produits agricoles et alimentaires.

ii) Participation au projet : Collaborer à la coordination des activités interdépartementales d'inspection, à mettre à jour le cadre juridique SPS national et soutenir la sensibilisation des consommateurs.

iii) Personne contacte suggérée : Dr Abbas Djalo (Coordonnateur du Cadre Intégré)

Tel : +245.520.75.49 / +245.661.96.36

Email : [ci.pfc34@yahoo.com.br](mailto:ci.pfc34@yahoo.com.br)

**b. Ministère de l'Agriculture**

i) Intérêt pour le projet : Renforcer les connaissances SPS des cadres spécialisés et des inspecteurs des services de protection des végétaux et vétérinaires.

ii) Participation au projet : Collaborer à la coordination des activités interdépartementales d'inspection, mettre à jour le cadre juridique SPS national, et envoyer les ressources humaines sélectionnées en formation.

iii) Personne contacte suggérée : Mme Maria José Moura Araújo (Direction générale de l'agriculture)

Tel : +245.675.17.45 / +245.599.52.20

Email : [ruizearaujo@yahoo.com.br](mailto:ruizearaujo@yahoo.com.br)

**c. Ministère de la Santé Publique**

i) Intérêt pour le projet : Améliorer la santé publique et collaborer aux efforts d'analyse des risques pour la santé humaine.

ii) Participation au projet : Collaborer à la coordination des activités interdépartementales d'inspection, mettre à jour le cadre juridique SPS national et envoyer les ressources humaines sélectionnées en formation.

iii) Personne contacte suggérée : Mme Amabélia Rodrigues (INASA)

Tel : +245.607.86.59

Email : [a.rodrigues@bandim.org](mailto:a.rodrigues@bandim.org)

**d. Secrétariat d'État à la Pêche**

i) Intérêt pour le projet : Renforcer les connaissances en contrôle de qualité pour accélérer le processus de commercialisation des produits de la mer.

ii) Participation au projet : Collaborer à la coordination des activités interdépartementales d'inspection, mettre à jour le cadre juridique SPS national, et envoyer les ressources humaines en formation.

iii) Personne contacte suggérée : M. Paulo Barancao (Directeur général de la pêche)

Tel : +245.550.74.34

Email : [p.barancao@hotmail.com](mailto:p.barancao@hotmail.com)

**e. Service des douanes**

i) Intérêt pour le projet : Sensibiliser le personnel des douanes aux risques SPS, pour renforcer l'articulation avec les services techniques et la transmission d'information.

ii) Participation au projet : Collaborer à l'harmonisation des activités en lien avec l'inspection des produits agricoles et alimentaires et la collecte de données pour renforcer la qualité des statistiques.

iii) Personne contacte suggérée : M. Antonio Vaz (Directeur général adjoint)

#### **f. Comité National du Codex Alimentarius**

i) Intérêt pour le projet : Assister aux rencontres du Comité national SPS pour promouvoir le respect des limites maximales de résidus dans les produits alimentaires.

ii) Participation au projet : Conseiller le Comité national SPS sur les règlements sanitaires et les normes de qualité pour les aliments.

iii) Personne contacte suggérée : M. Julio Malam Injai (Point focal du CNCA)

Tel : +245.662.11.82

Email : [julioinjai@hotmail.com](mailto:julioinjai@hotmail.com)

#### **g. Commission Nationale de Cajou**

i) Intérêt pour le projet : Inclure les intérêts de la filière agricole la plus importante pour le commerce.

ii) Participation au projet : Collaborer à la mise à jour du cadre juridique SPS national et relayer l'information aux parties prenantes de l'industrie de la noix de cajou.

iii) Personne contacte suggérée : M. André L.V. Nanque (Président)

Tel : +245.521.86.74 et +245.672.33.33

Email : [andre\\_nanque@hotmail.com](mailto:andre_nanque@hotmail.com)

## **4. Pertinence du projet au regard du FANDC**

Expliquez pourquoi ce projet est soumis au FANDC en montrant comment il s'inscrit dans l'un ou dans plusieurs des thèmes du FANDC (voir la question n° 8 de la *Note d'orientation*). Décrire la valeur ajoutée du projet et l'effet de catalyseur escompté, y compris la manière dont les résultats seront diffusés en vue d'une éventuelle exploitation plus large en indiquant comment le projet pourrait être reproduit etc. (voir la question n° 15, point F, de la *Note d'orientation*).

Tel qu'indiqué précédemment, on recense un grand nombre de contraintes structurelles et organisationnelles pour la production et le contrôle de qualité des produits agricoles et alimentaires, qui placent les capacités SPS de Guinée-Bissau à un stade embryonnaire. Pour cette raison, le pays a besoin d'un renforcement des capacités SPS de base, pour appliquer les normes internationales et assurer la sécurité sanitaire dans les échanges commerciaux.

Le projet est donc axé sur les thèmes 2 et 3 :

- Thème 2 : le renforcement des capacités pour les organisations publiques et privées, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés; et,
- Thème 3 : le partage de renseignements sur les normes et la coordination des activités de coopération technique.

Les activités proposées dans le projet sont déclinées en 2 volets, pour renforcer les capacités SPS de base :

- A. Volet Institutionnel et Législatif ; et,
- B. Volet Formation.

Le **volet Institutionnel et Législatif** met en place un Comité National SPS (avec les acteurs identifiés en II.2), pour les former aux règles SPS internationales, superviser la traduction en portugais des normes et règlements liés à la sécurité sanitaire des aliments, collaborer à la mise à jour du cadre juridique SPS national, coordonner les ressources d'inspection et identifier les bases nécessaires à l'analyse de risques.

Cette plateforme doit servir de base pour la coordination des activités SPS du projet et pour pouvoir identifier et gérer les sujets de renforcement de capacités SPS futur.

**Le volet Formation au Contrôle officiel (aspects sanitaires et qualité réglementaire)** répond d'abord à un besoin exprimé dans tous les laboratoires d'analyse. Les cadres spécialisés sont peu nombreux et manquent de formation à jour et de contacts d'échange avec le reste de la communauté scientifique. Les séjours d'études à l'étranger doivent permettre de mettre à jour les connaissances de ces cadres spécialisés dans le domaine SPS et replacer les scientifiques bissau-guinéens dans le réseau international de la recherche, pour être opérationnels une fois les laboratoires d'analyse reconstruits. Ces formations ont pour but de préparer les cadres spécialisés à la reprise des activités d'analyse de résidus toxiques et autres mesures SPS selon les normes internationales, et à la gestion efficace des laboratoires et des inspections.

La formation d'inspecteurs (principalement à l'importation) doit permettre de mettre à jour les connaissances des inspecteurs actuels et de former de nouveaux inspecteurs aux techniques de l'inspection des produits alimentaires, la mise en quarantaine, la certification, la fumigation, l'abattage, la sécurité du matériel, le transfert de données et la maintenance des outils, pour augmenter le nombre d'inspections et renforcer la qualité des produits agricoles et alimentaires destinés à la consommation. En formant des formateurs, le projet doit pouvoir former plus d'inspecteurs par la suite.

Ce projet en 2 volets doit poser des bases SPS stratégiques pour renforcer le contrôle sanitaire des produits agricoles et alimentaires. Une fois ce contrôle possible, les filières agricoles pourront être organisées suivant l'étude des chaînes de valeur.

## 5. Objectif de développement

Énoncez l'objectif de développement global du projet, en incluant une description du but général du projet, et en précisant notamment le besoin ou problème principal qui est au centre du projet et comment celui-ci contribuera à la réalisation des grands objectifs de développement (par exemple l'amélioration de la santé des personnes et des animaux ou de la préservation des végétaux, la réduction de la pauvreté, la croissance économique, etc.).

L'objectif de développement global du projet est de poser les bases d'un système SPS national solide, pour pouvoir améliorer dans le futur la qualité de la production et de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires dans le respect des normes sous-régionales.

Pour atteindre cet objectif, le projet adresse l'état embryonnaire de la situation SPS actuelle et tente de mettre en place les premières fondations à travers les 2 volets présentés précédemment.

Le problème du contrôle de qualité pour le respect des normes SPS internationales est au cœur des défis commerciaux à relever en Guinée-Bissau. Les produits locaux ne peuvent pas être exportés sans certification adéquate, et les produits importés ou consommés localement peuvent être source de contamination et de maladies pour la population. L'absence de contrôle officiel, englobant les aspects sanitaires et les normes de qualité réglementaire, fait obstacle au commerce et pose des risques pour la santé publique, mettant le pays dans une situation économique et sociale précaire.

La Guinée-Bissau connaît de grands problèmes d'infrastructures qui dépassent l'envergure de ce projet. Mais d'autres projets prennent actuellement en charge la reconstruction des laboratoires et des

## 6. Situation escomptée à la fin du projet et durabilité à long terme des résultats du projet

Décrivez comment la situation sera améliorée après l'achèvement du projet, en particulier pour ce qui est de l'accès aux marchés, de la situation SPS et de la réduction de la pauvreté. Montrez comment la durabilité des résultats du projet sera assurée à long terme, y compris sur les plans financier et institutionnel.

Après l'achèvement du projet, la situation SPS sera améliorée de la manière suivante :

### A. Volet Institutionnel et Législatif :

- Un comité interinstitutionnel sera fonctionnel et formé pour développer et gérer les futures initiatives SPS ;
- Le cadre juridique SPS national sera mis à jour (pour l'application des règlements sous-régionaux); et,
- Les bases de l'analyse de risques doivent être en place pour identifier les problématiques prioritaires, identifier les ressources scientifiques et techniques disponibles, recenser l'information disponible et initier formellement le dialogue entre gestionnaires de risques et scientifiques.

### B. Volet Formation au Contrôle officiel (aspects sanitaires et qualité réglementaire) :

- 15 cadres spécialisés doivent être suffisamment formés pour améliorer la gestion des laboratoires et la planification des activités d'inspection, pour pouvoir émettre des recommandations et rester en réseau avec la communauté scientifique internationale ;
- 21 formateurs nationaux en inspection des aliments et des produits agricoles (déjà actifs dans le domaine de l'inspection), sont disposés à former de nouveaux inspecteurs ; et,
- 60 inspecteurs sont prêts à appliquer leur formation selon les techniques d'inspection enseignées et répondre aux besoins de collaboration interinstitutionnelle identifiés.

## III. OBJECTIFS IMMÉDIATS, RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

### 1. Objectifs, résultats et activités, y compris le cadre logique et le plan de travail

Décrivez les objectifs immédiats et les résultats (résultats escomptés) ainsi que les principales activités à réaliser en indiquant qui en est responsable.

**i) Les objectifs immédiats sont les buts et les effets escomptés des principales composantes du projet.**

Les objectifs immédiats des principales composantes du projet sont les suivants :

### **A. Volet Institutionnel et Législatif :**

**But :** Mettre en place les bases de fonctionnement d'un Comité National SPS pour la planification et la coordination des activités SPS interinstitutionnelles.

#### Effets escomptés :

- Collaboration interinstitutionnelle ;
- Traduction en portugais des normes et règlements prioritaires dans le domaine SPS ;
- Partage des ressources humaines et matérielles existantes pour augmenter le nombre d'inspections ;
- Collecte de données d'inspection pour mettre en place les premières phases des activités de gestion des risques (suivant les éléments méthodologiques explicités lors de l'Atelier technique sur l'analyse des risques sanitaires des aliments à Cotonou du 22 au 24 février 2010) ; et,
- Mise à jour du cadre juridique SPS national.

### **B. Volet Formation au Contrôle officiel (aspects sanitaires et qualité réglementaire) :**

**But :** Renforcer les connaissances des cadres spécialisés en gestion des laboratoires et en planification des inspections, et les connaissances des inspecteurs en techniques d'inspection de produits agricoles et alimentaires.

#### Effets escomptés :

- Meilleure organisation des services techniques et planification des inspections ;
- Acquisition d'une expertise nationale en formation d'inspecteurs ; et,
- Renforcement des connaissances des inspecteurs en inspection de produits agricoles et alimentaires.

### **ii) Les résultats sont les résultats finaux mesurables des activités planifiées et devraient contribuer à la réalisation de l'objectif immédiat.**

Les résultats finaux mesurables des activités planifiées qui devraient contribuer à la réalisation des objectifs immédiats sont les suivants :

### **A. Volet Institutionnel et Législatif :**

- Comité national SPS composé de 15 membres issus des institutions nationales pertinentes, formés aux accords et règlements internationaux et à des techniques de communication, de gestion commune et de planification des ressources ;
- Présentation des lois et règlements dérivés du règlement n° 07/2007/CM/UEMOA, suite au travail d'un consultant juridique national (180 jours) et d'un expert juridique international (60 jours) ; et,
- Formation par un expert international (4 jours) à l'analyse de risques pour que le Comité National SPS puisse mettre en place les premières phases des activités de gestion des risques sur le modèle de l'Atelier de Cotonou.

### **B. Volet Formation :**

- Formation de 5 cadres spécialisés aux techniques modernes de gestion de laboratoire ;
- Formation de 5 cadres dirigeant de services sur l'organisation et la gestion des services de contrôle ;
- Formation de 5 cadres sur la conception de programmes d'inspection et leur planification en se fondant sur une approche basée sur les risques (y compris la relation avec les laboratoires pour la conception des programmes d'échantillonnage et d'analyse) ;
- Formation de 21 inspecteurs principaux/formateurs en inspection des animaux, inspection des produits végétaux et inspection de la santé animale, pouvant former les inspecteurs sectoriels et organiser et superviser leur travail ; et,

- Formation de 20 inspecteurs à l'inspection des aliments, 20 inspecteurs à l'inspection des produits végétaux et 20 inspecteurs à l'inspection de la santé animale.

### iii) Les activités sont les actions à entreprendre pour obtenir les résultats spécifiés.

Tel qu'indiqué dans le calendrier, les activités sont réparties sur deux phases : la Phase 1 de préparation (8 mois) et la Phase 2 d'exécution du projet (16 mois). La **participation des femmes** est aussi fortement encouragée dans la mise en œuvre de toutes les activités mentionnées. Il est important de circuler l'information concernant ces activités auprès des associations de femmes.

## **A. Volet Institutionnel et Législatif (Budget : 170 200\$)**

### **1. Comité National SPS (Budget : 58 260\$)**

#### Objectif :

- Assurer les fonctions de suivi et conseil du projet (le soutien du Groupe de travail du FANDC peut-être demandé pour le choix de consultants et experts).

#### Phase 1 :

- Coordonner les réunions mensuelles ;
- Nommer un président et un secrétaire du comité ;
- Identifier les formateurs ;
- Formation des membres du Comité National SPS ;
- Identifier un traducteur français-portugais pour les règlements et normes de l'UEMOA ;
- Valider la liste des cadres spécialisés pour les visites d'étude à l'étranger ;
- Préparer une liste des ressources d'analyse et identifier les besoins en analyse à combler auprès des autres projets en cours (pour ajuster les enseignements des visites d'étude à l'étranger) ;
- Valider les termes de référence et approuver la sélection de 3 experts internationaux pour former 21 formateurs à l'inspection ;
- Valider la sélection de 21 formateurs nationaux ;
- Valider la sélection de 60 techniciens à l'inspection ; et,
- Identifier un expert juridique national et un expert juridique international (de préférence bilingues portugais-français).

#### Phase 2 :

- Suivre les activités mises en place dans la phase 1 ;
- Aborder (entre autres) les sujets suggérés suivants : la relève étudiante scientifique, la sensibilisation des consommateurs, la distribution des cahiers de réclamations des consommateurs, la collecte de données d'inspection à des fins statistiques, l'achat d'intrants et la formation des producteurs.
- Planifier les activités SPS qui pourront être reprises par le Cadre Intégré ; et,
- Faire des recommandations politiques sur les mesures SPS pour le contrôle de qualité, à partir des résultats du projet.

#### Durabilité :

- Le Comité National SPS pourra être utilisé par le Cadre Intégré pour les activités de renforcement de capacités.

### **3. Cadre juridique (Budget : 101 600\$)**

#### Objectifs :

- Réviser le cadre légal/institutionnel dans l'application du règlement n° 07/2007/CM/UEMOA ; et,
- Rédiger les lois et règlements qui en sont dérivés.

#### Phase 1 :



- Engager l'expert juridique national et l'expert juridique international.

Phase 2 :

- Analyser les lois en application au pays ;
- Analyser les projets de loi en attente ;
- Réviser le cadre légal/institutionnel dans l'application du règlement n° 07/2007/CM/UEMOA ;
- Rédiger les textes prioritaires de proposition de lois et règlements nationaux dérivés du règlement n° 07/2007/CM/UEMOA ; et,
- Consulter le Comité National SPS.

Durabilité :

- La révision du cadre légal doit servir de base pour la suite de l'organisation des activités SPS.

**3. Analyse des risques (Budget : 10 340\$)**

Objectif :

- Établir les bases d'un cadre d'analyse et de gestion des risques, sur le modèle des activités de gestion des risques présenté à l'Atelier technique sur l'analyse des risques sanitaires des aliments de Cotonou (22-24 février 2010).

Phase 1 :

- Formation des membres du Comité National SPS à l'analyse de risques avec l'aide d'un expert international (4 jours).

Phase 2 :

- Tenir 6 réunions de travail du Comité National SPS pour s'accorder sur les problématiques prioritaires, identifier les ressources techniques et scientifiques disponibles, identifier les besoins en information, recenser l'information disponible, initier le dialogue entre gestionnaires de risques et scientifiques, et établir les premiers profils de risques. Il sera ici fondamental d'assurer la liaison de ces activités avec la formation sur la conception de programmes de contrôle basés sur les risques, afin que ces dimensions soient correctement prises en considération lors de la planification des activités d'inspection et de l'appui en services analytiques.

Durabilité :

- Les services techniques se disent tous conscients du besoin de développer une expertise en analyse de risques, mais ont manqué de ressources pour commencer à organiser leurs activités. Cette partie du projet doit établir les premières bases de collaboration.

**B. Volet Formation au Contrôle officiel (Budget : 364 560\$)**

**1. Visites d'étude à l'étranger pour 15 cadres spécialisés (Budget : 97 500\$)**

Objectifs :

- Renforcer les connaissances scientifiques d'analyse SPS pour 15 cadres spécialisés de laboratoire par des visites d'étude à l'étranger ; et,
- Maîtriser les techniques modernes de gestion efficace de laboratoire et de planification des inspections, en y incluant les questions d'échantillonnage et de planification des activités conjointement avec les services d'inspection.

Phase 1 :

- Sélectionner les cadres spécialisés de laboratoires à envoyer en visites d'études, au sein des services vétérinaires, de protection des végétaux et de santé publique ;
- Confirmer les thèmes de formation suggérés ci-dessous et les destinations les plus appropriées avec le soutien et les conseils du Groupe de Travail du FANDC ; et,
- Partager les techniques acquises au retour.

Durabilité :

- Les laboratoires bénéficient de nouvelles connaissances.

Thèmes suggérés pour les visites d'étude, à confirmer par les laboratoires et cadres sélectionnés, suivant les priorités du Comité National SPS :

- Programme de contrôle de résidus de produits phytosanitaires ;

- Inspection et analyse des aliments ;
- Monitorage des parasites ;
- Zones contrôlées sans parasites ;
- Respect des normes SPS internationales ;
- Techniques modernes de gestion des laboratoires ;
- Système documentaire des laboratoires selon référentiel de norme ISO ;
- Métrologie des laboratoires ;
- Maintenance des équipements de laboratoires (Chromatographes en phase gazeuse et chromatographes liquide haute performance) ;
- Organisation et gestion des services de contrôle ;
- Transmission des ordres de la direction au terrain ;
- Moyens de diagnostic ;
- Systèmes de communication et d'échange d'information ;
- Conception et planification de programmes d'inspection sur une approche fondée sur l'analyse des risques (incluant la relation avec les laboratoires pour la conception des programmes d'échantillonnage et d'analyse) ;
- Maîtrise des points critiques et gestion de la conformité à la réglementation ; et,
- Prévention active, intervention et surveillance ciblée.

## **2. Formation de 21 inspecteurs principaux/formateurs (Budget : 128 460\$)**

### Objectif :

- Former 7 inspecteurs principaux/formateurs en inspection des aliments, 7 inspecteurs principaux/formateurs en inspection des produits végétaux et 7 inspecteurs principaux/formateurs en inspection de la santé animale.

### Phase 1 :

- Sélection et venue à Bissau de 3 experts internationaux ; et,
- Formation des formateurs en inspection des aliments (30 jours), des produits végétaux (30 jours) et de la santé animale (30 jours).

### Durabilité :

- Les 21 inspecteurs principaux/formateurs, déjà actifs dans le domaine avant leur formation, pourront former d'autres inspecteurs après le projet.

## **3. Formation de 60 techniciens à l'inspection (Budget : 153 000\$)**

### Objectif :

- Renforcer la formation à l'inspection de 60 techniciens pour améliorer le contrôle de qualité des produits alimentaires et agricoles ;

### Phase 1 :

- Soumettre au comité SPS et approuver la sélection des techniciens pour la formation

### Phase 2 :

- Les formateurs forment les techniciens à l'inspection.

### Durabilité :

- Cette formation doit renforcer les connaissances des techniciens à l'inspection (et former de nouveaux inspecteurs si nécessaire) pour un meilleur contrôle de qualité ; et,
- Cette formation doit sensibiliser les techniciens à l'inspection et à la bonne collaboration entre les services techniques et les services des douanes.

### Formation suggérée :

a) Formation à l'inspection des aliments (par formateurs formés à l'étape précédente) :

- Principes généraux d'hygiène alimentaire, incluant l'approche HACCP (5 jours)
- Techniques modernes d'inspection des aliments et gestion des risques dans les domaines prioritaires identifiés dans le Volet A (5 jours)
- Connaissance et application des lois sur les aliments (5 jours)

- Contrôle des produits alimentaires importés (5 jours)
- b) Formation à l'inspection des produits végétaux (par formateurs formés à l'étape précédente) :
- Fumigation (5 jours)
  - Inspections des produits végétaux et mise en quarantaine (5 jours)
  - Analyse des risques pour les attaques sur les produits végétaux (5 jours)
  - Établir des zones sans parasites (5 jours)
  - Monitoring et suivi de l'évolution des populations de parasites (5 jours)
  - Diagnostic et gestion des parasites, et analyse de résidus de pesticides (5 jours)
  - Procédures administratives de certification phytosanitaire (5 jours)
- c) Formation nationale sur la santé des animaux (par formateurs formés à l'étape précédente) :
- Inspection et mise en quarantaine des animaux (5 jours)
  - Santé des animaux dans la production et le transport (5 jours)
  - Spécialisation sur l'inspection, l'abattage et la mise en quarantaine des animaux (5 jours)
  - Certification des animaux et des produits d'origine animale à l'importation et à l'exportation (5 jours)
  - Connaissance et application des lois sur la santé des animaux (5 jours)
  - Analyse des risques de santé des animaux (5 jours)

#### Annexes:

- i) **Un cadre logique** résumant ce que le projet est supposé accomplir et comment, les principaux risques et les hypothèses de base et comment les résultats seront suivis et évalués (Appendice 1). Voir la question n° 14, point H, de la *Note d'orientation* et le modèle de cadre logique annexé à ce formulaire de demande.
- ii) **Un plan de travail détaillé** indiquant les dates de lancement et d'achèvement du projet ainsi que l'ordre dans lequel les activités seront exécutées (Appendice 2). Voir la question n° 15, point I, de la *Note d'orientation* et le modèle de plan de travail annexé à ce formulaire de demande.
- iii) **Les mandats** des principaux experts nationaux et internationaux qui participeront à la réalisation des activités, en indiquant leurs tâches et responsabilités spécifiques, la durée totale d'engagement, le nombre de missions (s'il y a lieu) et les qualifications/expérience requises (Appendice 3). Voir la question n° 15, point J, de la *Note d'orientation*.

## 2. Coopération au sein du secteur public ou entre le secteur public et le secteur privé

Expliquez en quoi le projet proposé encourage la coopération entre les organisations gouvernementales participant à la gestion des questions SPS et/ou entre ces organisations et le secteur privé. Expliquez, s'il y a lieu, de quelle manière le secteur privé participera au projet.

La coopération entre les organisations gouvernementales est directement visée et est essentielle au succès de ce projet. Le niveau de ressources humaines, financières et matérielles est faible dans tous les départements. Le service des douanes est même victime de méfiance de la part des autres services techniques.

Ce projet vise donc la collaboration interinstitutionnelle pour instaurer les bases d'un système SPS national et augmenter l'efficacité générale de l'utilisation des ressources du pays.

Ainsi, les différents services techniques doivent collaborer pour :

- Mettre en place un Comité National SPS ;
- Accompagner le travail de mise à jour du cadre juridique SPS ;
- S'entendre sur les activités primaires du processus d'analyse de risques et initier le dialogue entre les gestionnaires de risques et les scientifiques ; et,
- Approuver le travail de formation.

La coopération est encouragée et stimulée par les activités de ce projet entre les institutions de l'État, pour établir les bases d'un système national SPS solide.

### 3. Risques

Donnez tout renseignement supplémentaire sur les risques décrits dans le cadre logique et expliquez les mesures qui seront prises pour les gérer.

Voici quelques éléments de clarification sur certains risques identifiés dans le cadre logique :

**Finalisation des projets de renforcement matériel des laboratoires en cours de rénovation pour l'application des enseignements :** Plusieurs bailleurs ont investi des fonds importants dans la reconstruction des laboratoires. Toutefois, le manque de coordination entre les projets et entre les importations de matériel n'ont pas encore permis de démarrer pleinement les activités d'analyse. La formation des cadres spécialisés ne pourra être entièrement fonctionnelle que lorsque les laboratoires seront prêts.

**Collaboration aux douanes :** Les employés du service des douanes doivent être sensibilisés à la bonne collaboration avec les services techniques pour la collecte de données et l'inspection des produits agricoles et alimentaires.

**Disponibilité des spécialistes de la santé :** Le personnel de santé est déjà très occupé en Guinée-Bissau.

**Adoption des projets de lois :** Les changements fréquents de Gouvernement ont fortement ralenti l'adoption de lois ces dernières années. La sensibilisation du Conseil des Ministres aux travaux législatifs SPS sera essentielle dans le cadre de ce projet.

## IV. RESSOURCES AFFECTÉES AU PROJET ET BUDGET

### 1. Ressources affectées au projet et budget estimatif

En utilisant le tableau suivant comme modèle, donnez une ventilation *détaillée* du budget total (en dollars EU) nécessaire pour la mise en œuvre du projet. Le budget doit spécifier:

- i) le montant demandé au FANDC;

- ii) la contribution du requérant au projet qui peut prendre la forme d'un apport financier ou d'une contribution en nature (tels que mise à disposition de personnel, de locaux, etc.); et
- iii) le montant demandé à d'autres donateurs.

Les contributions du requérant au projet devront être chiffrées et feront l'objet de vérifications. Pour plus de renseignements sur ce que le FANDC finance (et ne finance pas) et sur ce qui doit être inclus dans le budget, voir la question n° 9 et les questions n° 9 à 13 de la *Note d'orientation*.

**Budget proposé (1\$ ÉU = 500 Francs CFA, en date du 21 mai 2010)**

<b><u>A. Volet Institutionnel et Législatif</u></b>	<b>Prix unitaire</b>		<b>Nombre</b>	<b>Total</b>		<b>Contribution \$ EU</b>		
	<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>		<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>	<b>FANDC</b>	<b>BM</b>	<b>G-Bissau</b>
<b><u>1. Comité National SPS</u></b>								
- Réunions mensuelles du Comité (15 participants)	150 000	300	24	3 600 000	7 200	7 200		
- Traduction en portugais des normes (80 jours)	100 000	200	80	8 000 000	16 000	16 000		
- Formation des membres du Comité (16 jours)	150 000	300	16	2 400 000	4 800	4 800		
- Formation Experts internationaux (16 jours)	300 000	600	16	4 800 000	9 600	9 600		
- Allocation Experts internationaux (16 jours)	130 000	260	16	2 080 000	4 160	4 160		
- Billets d'avion et visa pour Bissau (5 Experts)	1 250 000	2 500	5	6 250 000	12 500	12 500		
- Salle de réunion et électricité	50 000	100	40	2 000 000	4 000			4 000
<b>Sous-total Comité National SPS :</b>				<b>29 130 000</b>	<b>58 260</b>	<b>54 260</b>		<b>4 000</b>
<b><u>2. Cadre juridique</u></b>								
- Honoraires Expert juridique national (180 jours)	100 000	200	180	18 000 000	36 000	36 000		
- Honoraires Expert juridique international (60 jours)	300 000	600	60	18 000 000	36 000	36 000		
- Allocation Expert international (85 jours)	130 000	260	85	11 050 000	22 100	22 100		
- Billets d'avion aller-retour vers Bissau (3 séjours)	1 250 000	2 500	3	3 750 000	7 500	7 500		
<b>Sous-total Cadre juridique :</b>				<b>50 800 000</b>	<b>101 600</b>	<b>101 600</b>		
<b><u>3. Analyse de risques</u></b>								
- Réunions de travail Comité National SPS (15 participants)	150 000	300	10	1 500 000	3 000	3 000		
- Salle de réunion et électricité	50 000	100	10	500 000	1 000			1 000
- Honoraires d'un expert international en analyse des risques	300 000	600	4	1 200 000	2 400	2 400		
- Allocation expert international	130 000	260	4	520 000	1 040	1 040		
- Salle de formation, électricité, matériel A/V (4 jours)	50 000	100	4	200 000	400			400
- Billet d'avion aller-retour vers Bissau	1 250 000	2 500	1	1 250 000	2 500	2 500		
<b>Sous-total Analyse de risques :</b>				<b>5 170 000</b>	<b>10 340</b>	<b>8 940</b>		<b>1 400</b>
<b><u>TOTAL Volet Institutionnel et Législatif :</u></b>				<b>85 100 000</b>	<b>170 200</b>	<b>164 800</b>		<b>5 400</b>

<b>B. Volet Formation au Contrôle officiel</b>	<b>Prix unitaire</b>		<b>Nombre</b>	<b>Total</b>		<b>Contribution \$ ÉU</b>		
	<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>		<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>	<b>FANDC</b>	<b>BM</b>	<b>G-Bissau</b>
<u>1. 15 Cadres</u>								
- Visite d'études à l'étranger, 15 billets d'avion	1 250 000	2 500	15	18 750 000	37 500	37 500		
- Allocation (20 jours)	100 000	200	300	30 000 000	60 000	60 000		
<b>Sous-total Cadres :</b>				<b>48 750 000</b>	<b>97 500</b>	<b>97 500</b>		
<u>2. 3 Experts internationaux pour formateurs</u>								
- 3 billets d'avion et visas aller-retour vers Bissau	1 250 000	2 500	3	3 750 000	7 500		7 500	
- Honoraires (30 jours)	300 000	600	90	27 000 000	54 000		54 000	
- Allocation (42 jours)	130 000	260	126	16 380 000	32 760		32 760	
- Allocation de 21 formateurs formés (30 jours)	20 000	40	630	12 600 000	25 200		25 200	
- Salle de formation, électricité, matériel A/V (90 jours)	50 000	100	90	4 500 000	9 000			9 000
<b>Sous-total Formateurs :</b>				<b>64 230 000</b>	<b>128 460</b>		<b>119 460</b>	<b>9 000</b>
<u>3. Formation des inspecteurs</u>								
- Honoraires des 7 formateurs inspection des aliments (20j)	50 000	100	140	7 000 000	14 000		14 000	
- Honoraires des 7 formateurs produits végétaux (35j)	50 000	100	245	12 250 000	24 500		24 500	
- Honoraires des 7 formateurs santé animale (30j)	50 000	100	210	10 500 000	21 000		21 000	
- Inspection des aliments, allocation 20 inspecteurs (20 j)	20 000	40	400	8 000 000	16 000		16 000	
- Inspection des produits végétaux, 20 inspecteurs (35 j)	20 000	40	700	14 000 000	28 000		28 000	
- Inspection santé animale, allocation 20 inspecteurs (30j)	20 000	40	600	12 000 000	24 000		24 000	
- 3 Salles de formation, électricité, matériel A/V (85 jours)	50 000	100	255	12 750 000	25 500			25 500
<b>Sous-total Formation Inspecteurs :</b>				<b>76 500 000</b>	<b>153 000</b>		<b>127 500</b>	<b>25 500</b>
<b><u>TOTAL Volet Formation au Contrôle de qualité :</u></b>				<b>189 480 000</b>	<b>378 960</b>	<b>97 500</b>	<b>246 960</b>	<b>34 500</b>

<b><u>D. Gestion de projet</u></b>	<b>Prix unitaire</b>		<b>Nombre</b>	<b>Total</b>		<b>Contribution \$ EU</b>		
	<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>		<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>	<b>FANDC</b>	<b>BM</b>	<b>G-Bissau</b>
- 1 Coordonnateur	500 000	1 000	24	12 000 000	24 000			24 000
- Dépenses générales de fonctionnement	250 000	500	24	6 000 000	12 000	12 000		
<b><u>TOTAL Gestion de projet :</u></b>				<b>18 000 000</b>	<b>36 000</b>	<b>12 000</b>		<b>24 000</b>

<b><u>TOTAL</u></b>	<b>Prix unitaire</b>		<b>Nombre</b>	<b>Total</b>		<b>Contribution \$ EU</b>		
	<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>		<b>CFA</b>	<b>\$ EU</b>	<b>FANDC</b>	<b>BM</b>	<b>G-Bissau</b>
<b><u>TOTAL DU PROJET :</u></b>				<b>292 580 000</b>	<b>585 160</b>	<b>274 300</b>	<b>246 960</b>	<b>63 900</b>
<b>Évaluation indépendante en fin de projet :</b>				<b>7 500 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>		



### 3. Rapport coût-efficacité

Expliquez en quoi le projet contribue d'une façon économiquement rationnelle à réduire le(s) problème(s) SPS spécifié(s) ci-dessus par rapport à d'autres options possibles.

La Guinée-Bissau fait face à des défis SPS de base, dans tous les domaines. La mise à jour du cadre juridique SPS, la collaboration interinstitutionnelle et la formation sont des besoins de base pour orienter les politiques dans la direction du contrôle SPS, et répondre ainsi aux normes internationales.

Les autres options possibles seraient :

- a. L'organisation d'une filière, de la production à la commercialisation. Mais comme les infrastructures, les laboratoires d'analyses, les transporteurs et les gens qui manipulent les aliments ne sont pas dans les dispositions nécessaires, les risques de contamination des produits d'une filière demeurent élevés.
- b. L'organisation d'un laboratoire pour l'analyse scientifique serait une seconde option, mais devant l'urgence et les besoins financiers élevés, d'autres bailleurs prennent déjà en charge la réfection des laboratoires essentiels.

## V. MISE EN OEUVRE ET GESTION DU PROJET

### 1. Organisation chargée de la mise en œuvre/supervision

Spécifiez l'organisation ou les organisations responsable(s) de la mise en œuvre du projet et donnez le nom et le numéro de téléphone/e-mail de la personne à contacter.

La mise en œuvre du projet pourrait être assurée par l'Unité de gestion du Cadre Intégré. Celle-ci reçoit déjà un soutien pour le renforcement de capacités en gestion de projets. Une équipe est déjà en place au sein du Ministère du Commerce et un tel projet permettrait de renforcer son expérience.

La personne à contacter est :

Dr Abbás Djalo  
Point focal de coordination du Cadre Intégré  
Tél : +245.520.75.49  
Email : ci.pfc34@yahoo.com.br

Le bureau national de la Banque Mondiale en Guinée-Bissau pourrait prendre en charge la supervision du projet.

**Annexez des lettres de soutien** de chacune des organisations qui participeront à la mise en œuvre du projet (Appendice 4).

**Il est également nécessaire d'annexer:**

- Dans les cas où le requérant a l'intention d'assurer lui-même la mise en œuvre du projet:
  - i) la preuve des capacités techniques et professionnelles du requérant (à savoir un dossier attestant de ses réalisations et de sa probité financière); et
  - ii) le consentement écrit d'une organisation acceptable par le FANDC (institution multilatérale, organisme régional et autres organisations acceptables) qui accepte de superviser la mise en œuvre du projet (Appendice 5).
- OU, dans les cas où la mise en œuvre sera assurée par un partenaire du FANDC ou un organisme tiers acceptable par le FANDC, annexez le consentement écrit de cet organisme (Appendice 5). Pour plus de renseignements, voir la question n° 15, point N, de la *Note d'orientation*.

## 2. Gestion du projet

Expliquez comment le projet sera géré, en précisant les rôles et les responsabilités. S'il est envisagé de créer un Comité de pilotage pour gérer le projet, précisez son rôle, sa composition et son calendrier de réunions, et expliquez comment les décisions seront prises, etc.

Agence internationale: Banque Mondiale responsable de superviser l'exécution du projet

Comité National SPS, responsable du suivi et du conseil, composé de 15 membres:

- 1 représentant du service des douanes
- 1 représentant de l'Inspection du Commerce
- 1 représentant du Service de la Protection des Végétaux
- 1 représentant du Service Vétérinaire
- 1 représentant de l'INASA
- 1 représentant du CIPA
- 1 représentant du CNCA
- 1 représentant du Service des forêts
- 1 représentant de la Commission Nationale de Cajou
- 1 représentant du Cadre Intégré
- 1 représentant de l'INPA
- 1 représentant de l'INITA
- 1 représentant national de l'OIE
- 1 représentant national de la CIPV
- 1 représentant national du CILSS

Unité de gestion du Cadre Intégré: responsable de la mise en œuvre, par 1 coordonnateur.

## VI. ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS, SUIVI ET ÉVALUATION

### 1. Établissement de rapports

Donnez des renseignements sur le calendrier d'établissement de rapports en indiquant notamment le type et le nombre de rapports à établir (un rapport initial, des rapports intérimaires, un rapport final). Ces rapports serviront de base au suivi systématique de l'état d'avancement du projet et seront pour les bénéficiaires l'occasion de faire des observations de fond sur toutes les questions imprévues auxquelles il faudra faire face. Les rapports intérimaires devraient normalement être soumis tous les six mois, sauf s'il est convenu d'adopter un calendrier différent pour l'établissement des rapports.

Quatre rapports sont à envisager pour le suivi de l'état d'avancement du projet.

#### **Rapport #1 : Comité National SPS (Mois #2)**

Un mois après le commencement du projet, un court rapport initial doit être élaboré pour confirmer la création du Comité National SPS, les noms et les coordonnées de ses membres.

#### **Rapport #2 : Évaluation de la phase 1 (Mois #8)**

Le second rapport doit être préparé à la fin du huitième mois, pour évaluer les progrès de la phase 1 de préparation des activités du projet.

#### **Rapport #3 : Rapport intérimaire de la phase 2 (Mois #16)**

Le troisième rapport vient 8 mois après le début de la phase 2, soit à mi-parcours de la phase d'exécution des activités, pour évaluer les résultats et identifier les problèmes de mise en œuvre du projet.

#### **Rapport #3 : Évaluation finale du projet (Mois #24)**

Le dernier rapport à la fin du projet doit permettre de tirer les leçons des activités de planification, de formation et de protection et sensibilisation.

### 2. Suivi et évaluation, y compris les indicateurs de résultats

Expliquez comment les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet seront suivis et évalués. Décrivez les principaux indicateurs qui seront utilisés pour suivre et mesurer le succès des activités réalisées (par rapport à ce qui est prévu dans le cadre logique) et quantifiez ces indicateurs autant que possible.

Les progrès accomplis pendant la mise en œuvre du projet pourront être évalués de la manière suivante :

#### **A. Volet Institutionnel et Législatif**

- Tenue de 24 réunions du Comité National SPS (Listes de présence pour 15 participants et

procès-verbaux) ;

- Nombre de traductions en portugais des normes et règlements de l'UEMOA (au moins : 07/2007/CM/UEMOA, 01/2005/CM/UEMOA, 01/2006/CM/UEMOA, 02/2006/CM/UEMOA et 05/99/CM/UEMOA) ;
- Document de proposition de mise à jour du cadre juridique SPS ; et,
- Document détaillés des progrès mentionnés précédemment concernant l'analyse et la gestion des risques.

#### **B. Volet Formation**

- Formation de 15 cadres spécialisés par des visites d'étude à l'étranger (Rapports des cadres spécialisés et des formateurs à l'étranger) ;
- Formation de 21 inspecteurs principaux/formateurs à l'inspection (Rapports des experts internationaux après la formation des formateurs) ; et,
- Formation de 60 techniciens à l'inspection (Rapports des formateurs).

### **3. Diffusion des résultats du projet**

Expliquez comment les résultats du projet seront diffusés dans le pays et/ou au-delà.

#### **A. Volet Institutionnel et Législatif**

Les résultats de ce volet touchent tout le pays par :

- Une collaboration interinstitutionnelle accrue ;
- La mise à jour du cadre juridique SPS national ;
- La coordination des ressources d'inspection et la collecte de données à l'inspection ; et,
- La mise en place de bases organisationnelles pour l'analyse et la gestion des risques.

#### **B. Volet Formation**

Les résultats du Volet Formation ont aussi un impact direct sur tout le pays, puisqu'ils :

- Renforcent les capacités d'analyse SPS ;
- Développent une expertise en formation d'inspecteurs ; et,
- Forment au total 21 inspecteurs principaux et 60 inspecteurs à l'inspection des aliments (20 inspecteurs), des produits végétaux (20 inspecteurs) et de la santé animale (20 inspecteurs) pour travailler dans tout le pays.

Le projet doit permettre à tout le pays de développer sa structure SPS et aussi de participer activement aux projets sous-régionaux comme membre de l'UEMOA.

---

## **PIÈCES JOINTES**

**Appendice 1:** Cadre logique (voir le modèle en annexe)

**Appendice 2:** Plan de travail (voir le modèle en annexe)

**Appendice 3:** Mandats des principaux membres du personnel participant à la mise en œuvre du projet

**Appendice 4:** Lettres de soutien de chacune des organisations qui participeront à la mise en œuvre du projet

**Appendice 5:** Preuve des capacités techniques et professionnelles du requérant lui permettant de mettre en œuvre le projet et lettres de soutien de l'organisation de supervision; ***OU*** consentement écrit d'un partenaire du FANDC ou d'un organisme tiers acceptable par le FANDC qui est d'accord pour se charger de la mise en œuvre du projet.

**Appendice 6 :** Liste des organisations rencontrées

### APPENDICE 1: Matrice de cadre logique

Objectifs généraux (buts)	Description du projet	Indicateurs mesurables	Sources de vérification	Hypothèses et risques
	<b>A. Volet Institutionnel et Législatif</b>  1. Mettre en place les bases pour un système national SPS	1. Un comité national SPS est fonctionnel	1. Rapports d'activités du comité national SPS	1. Collaboration soutenue entre les institutions
	<b>B. Volet Formation au Contrôle officiel</b>  1. Renforcer les capacités de laboratoire et d'inspection des produits agricoles et alimentaires	1. 15 cadres spécialisés, 21 inspecteurs principaux/ formateurs, 60 techniciens à l'inspection pendant la durée du projet	1. Rapports d'activités des formateurs	1. Finalisation des projets de renforcement matériel des laboratoires en cours de rénovation pour l'application des enseignements
<b>Objectifs immédiats (objet du projet)</b>	<b>A. Volet Institutionnel et Législatif</b>  1. Former les membres du Comité National SPS aux principes de l'OMC, aux règles de l'UEMOA, aux accords SPS et gestion  2. Réviser le cadre légal/institutionnel pour l'application du règlement n°07/2007/CM/UEMOA  3. Former les membres du Comité National SPS à l'analyse de risques et assembler l'information nécessaire pour les bases de la gestion des risques	1. 16 jours de formation sont donnés aux membres du Comité par 5 experts internationaux  2. Un consultant juridique national prend en charge le travail (180 jours) avec le soutien d'un consultant international (60 jours)  3. 15 membres du Comité National SPS sont formés et ils préparent un document qui rassemble les informations requises	1. Rapports d'activités des formateurs  2. Document final des consultants  3. Rapport du formateur et document produit par le Comité National SPS	1. Participation de tous les membres du Comité  2. Accès aux documents de loi en Guinée-Bissau  3. Accès à l'information

	<p><b>B. Volet Formation au Contrôle officiel</b></p> <p>1. Cadres spécialisés de laboratoires : Connaissance et maîtrise des techniques modernes de gestion de laboratoire et de planification des inspections pour l'étude et l'analyse SPS</p> <p>2. Techniciens : Connaissance et maîtrise des mesures d'inspection</p>	<p>1. 15 cadres spécialisés formés en voyage d'étude</p> <p>2. 21 formateurs sont formés pendant la phase 1 du projet, puis 60 techniciens sont formés à l'inspection pendant la phase 2 du projet</p>	<p>1. Rapports d'activités des formateurs</p> <p>2. Rapports d'activités des formateurs</p>	<p>1. Finalisation des projets de renforcement matériel des laboratoires des services techniques pour l'application des enseignements</p> <p>2. Accès aux moyens matériels nécessaires pour l'inspection et le contrôle de qualité</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p><b>A. Volet Institutionnel et Législatif</b></p> <p>1. Comité National SPS formé aux règlements internationaux et à la gestion intégrée des mesures SPS</p> <p>2. Des propositions sont faites pour toutes les lois et règlements dérivés de l'application du règlement n°07/2007/CM/UEMOA</p> <p>3. Un réseau de ressources scientifiques disponibles et un cadre d'action sont définis</p>	<p>1. Le Comité National SPS est fonctionnel</p> <p>2. Un document est présenté par les consultants</p> <p>3. Un cadre d'action pour l'analyse de risques est défini</p>	<p>1. Les procès-verbaux du Comité national SPS et le texte de loi harmonisée</p> <p>2. Le document des consultants</p> <p>3. Rapport du Comité National SPS</p>	<p>1. Engagement soutenu de tous les participants</p> <p>2. Accès aux textes de loi en vigueur et aux projets de loi en attente auprès du Conseil des Ministres</p> <p>3. Engagement soutenu et collaboration des participants de tous les départements</p>

	<p><b>B. Volet Formation au Contrôle officiel</b></p> <p>1. Formation (visites d'études) des cadres spécialisés à l'étranger</p> <p>2. Programme de formation des techniciens à l'inspection, la mise en quarantaine et la certification</p>	<p>1. 15 cadres spécialisés sont formés pendant la phase 1 mois du projet</p> <p>2. 3 experts internationaux viennent former 21 inspecteurs principaux/formateurs nationaux pendant la phase 1 du projet, qui forment à leur tour 90 techniciens à l'inspection dans la phase 2 du projet</p>	<p>1. Rapports d'activités des formateurs</p> <p>2. Rapports d'activités des experts internationaux et des formateurs</p>	<p>1. Finalisation des projets de renforcement matériel des laboratoires des services techniques pour l'application des enseignements</p> <p>2. Accès aux moyens matériels nécessaires pour l'inspection et le contrôle de qualité</p>
<p><b>Activités</b></p>	<p><b>A. Volet Institutionnel et Législatif</b></p> <p>1. Créer un Comité National SPS, former ses membres et organiser 24 réunions mensuelles</p> <p>2. Engager un expert juridique national (180 jours) et un expert juridique international (60 jours) pour mettre à jour le cadre juridique SPS national en tenant compte des règles de l'UEMOA</p> <p>3. Formation (4 jours) sur l'analyse et la gestion des risques par un expert international et préparation des activités de base dans le processus d'analyse de risques (6 réunions de travail)</p>	<p>1. Financement du FANDC : 54 260\$ et financement de Guinée-Bissau : 4 000\$</p> <p>2. Financement du FANDC : 101 600\$</p> <p>3. Financement du FANDC : 8 940\$ et financement de Guinée-Bissau : 1 400\$</p>	<p>1. Procès-verbaux des réunions</p> <p>2. Rapport des consultants</p> <p>3. Rapport du formateur et document produit par le Comité National SPS</p>	<p>1. Collaboration soutenue de tous les participants</p> <p>2. Connaissance des normes SPS internationales</p> <p>3. Collaboration de tous les départements</p>



	<p><b>B. Volet Formation au Contrôle officiel</b></p> <p>1. Visites d'études de 15 cadres spécialisés à l'étranger</p> <p>2. Venue de 3 experts internationaux 30 jours chacun à Bissau pour former 21 inspecteurs principaux/formateurs</p> <p>3. Trois formations de 20 inspecteurs en inspection des aliments, inspection des produits végétaux et en santé alimentaire</p>	<p>1. Financement du FANDC : 97 500\$ pour 20 jours à l'étranger</p> <p>2. Financement de la BM : 119 460\$ et financement de Guinée-Bissau: 9 000\$ pour 3 formations de 30 jours de 21 formateurs</p> <p>3. Financement de la BM : 127 500\$ et financement de Guinée-Bissau : 25 500\$ pour former 90 inspecteurs</p>	<p>1. Rapport des formateurs</p> <p>2. Rapports des experts internationaux</p> <p>3. Rapports des formateurs</p>	<p>1. Capacités matérielles des laboratoires pour appliquer les enseignements</p> <p>2. Accès aux moyens matériels nécessaires pour l'inspection</p> <p>3. Accès aux moyens matériels nécessaires pour l'inspection</p>

**APPENDICE 2: Plan de travail<sup>1</sup>**

Activité	Responsabilité	1 <sup>ère</sup> année											
		Phase 1 : Préparation								Phase 2 : Exécution			
		Jan.	Fév.	mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b><u>A. Volet Institutionnel et Législatif</u></b>													
Réunions mensuelles du Comité National SPS	Unité de gestion du CI												
Identification des formateurs	Unité de gestion du CI et soutien du FANDC												
Formation des membres du Comité National SPS	Experts internationaux												
Traduction des normes et règlements de l'UEMOA en portugais	Traducteur												
Sélection d'un expert juridique international et d'un expert juridique national	Unité de gestion du CI et soutien du FANDC												
Mise à jour du cadre juridique SPS national	Experts juridiques												
Liste des ressources d'analyse et des besoins en analyse à combler auprès des autres projets en cours	Comité National SPS												

<sup>1</sup> Veuillez indiquer en grisé ou de toute autre manière quand l'activité doit avoir lieu (voir l'exemple ci-dessus).

Sélection d'un Expert international en analyse des risques et formation des membres du Comité National SPS	Unité de gestion et soutien du FANDC Expert international												
Réunions de travail du Comité National SPS pour l'analyse des risques	Unité de gestion du CI												
<b><u>B. Volet Formation</u></b>													
Visites d'études à l'étranger de 15 cadres spécialisés	Unité de gestion du CI et cadres spécialisés												
Formation des inspecteurs principaux/formateurs par 3 experts internationaux	Experts internationaux												
Formation des inspecteurs par les formateurs formés	Formateurs formés												

Activité	Responsabilité	2 <sup>ème</sup> année											
		Phase 2 (Suite) : Exécution											
		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b><u>A. Volet Institutionnel et Législatif</u></b>													
Réunions mensuelles du Comité National SPS	Unité de gestion du CI												
Mise à jour du cadre juridique SPS national	Experts juridiques												
Réunions de travail du Comité National SPS pour l'analyse des risques	Unité de gestion du CI												
<b><u>B. Volet Formation</u></b>													
Formation des techniciens par les formateurs formés	Formateurs formés												

## **Appendice 3 : Termes de références**

### **Termes de références**

#### **Expert international en Règlements de l'OMC**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert international en règlements de l'OMC sera responsable des activités suivantes :

- Développer un programme de formation destiné aux membres du Comité National SPS;
- Animer les séances de formation en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

3 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en droit, commerce, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans le domaine de la réglementation de l'OMC.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## **Termes de références**

### **Expert international sur les Accords SPS**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert international sur les Accords SPS sera responsable des activités suivantes :

- Développer un programme de formation destiné aux membres du Comité National SPS;
- Animer les séances de formation en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

3 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en droit, commerce, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans le domaine SPS.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## **Termes de références**

### **Expert international en Règlements de l'UEMOA**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert international en règlements de l'UEMOA sera responsable des activités suivantes :

- Développer un programme de formation destiné aux membres du Comité National SPS;
- Animer les séances de formation en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

3 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en droit, commerce, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans le domaine de la réglementation de l'UEMOA.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## Termes de références

### **Expert international du Codex Alimentarius**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert international du Codex Alimentarius sera responsable des activités suivantes :

- Développer un programme de formation destiné aux membres du Comité National SPS;
- Animer les séances de formation en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

3 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en sciences agricoles, en microbiologie ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse de résidus toxiques et de l'articulation de comités de Codex Alimentarius.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.



## Termes de références

### **Expert international en Collaboration Interinstitutionnelle**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert international en Collaboration Interinstitutionnelle sera responsable des activités suivantes :

- Développer un programme de formation destiné aux membres du Comité National SPS pour la gestion intégrée des ressources d'inspection, la collaboration interinstitutionnelle efficace, la collecte de données et l'analyse statistique et la communication et sensibilisation aux mesures SPS;
- Animer les séances de formation en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

6 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en gestion et communication, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans le domaine de la collaboration interinstitutionnelle.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## Termes de références

### **Expert international en inspection des aliments**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, et en collaboration avec les experts internationaux en inspection des produits végétaux et en santé animale, l'Expert international en inspection des aliments sera responsable des activités suivantes :

- Revoir les documents nationaux et internationaux disponibles pour la formation SPS en Guinée-Bissau;
- Développer un programme de formation de formateurs en inspection des aliments;
- Animer les séances de formation des formateurs en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation;
- Former les formateurs à l'enseignement des techniques d'inspection des aliments; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

15 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en science des aliments, microbiologie, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'inspection des aliments, du contrôle de qualité et des sciences et technologies des aliments.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation de formateurs dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## Termes de références

### **Expert international en santé animale**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, et en collaboration avec les experts internationaux en inspection des produits végétaux et en inspection des aliments, l'Expert international en santé animale sera responsable des activités suivantes :

- Revoir les documents nationaux et internationaux disponibles pour la formation SPS en Guinée-Bissau;
- Développer un programme de formation de formateurs en inspection de santé animale;
- Animer les séances de formation des formateurs en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation;
- Former les formateurs à l'enseignement des techniques d'inspection de santé animale; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

15 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en science vétérinaires, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'inspection de la santé animale, des techniques de quarantaine, de la certification à l'importation et à l'exportation, et des mesures et normes SPS dans le commerce.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation de formateurs dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## Termes de références

### **Expert international en inspection des produits végétaux**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, et en collaboration avec les experts internationaux en inspection des aliments et en santé animale, l'Expert international en inspection des produits végétaux sera responsable des activités suivantes :

- Revoir les documents nationaux et internationaux disponibles pour la formation SPS en Guinée-Bissau;
- Développer un programme de formation de formateurs en inspection des produits végétaux;
- Animer les séances de formation des formateurs en Guinée-Bissau;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation;
- Former les formateurs à l'enseignement des techniques d'inspection des produits végétaux; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

#### **Durée du mandat**

15 jours.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en horticulture, en protection des végétaux, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'inspection des produits végétaux, du suivi des populations de parasites, de la gestion des parasites, de l'utilisation de pesticides, et des normes SPS dans le commerce des produits végétaux.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience en formation de formateurs dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## Termes de références

### **Expert international en analyse et gestion des risques**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert international en analyse et gestion des risques sera responsable des activités suivantes :

- Développer un programme de formation de base à l'analyse des risques ;
- Reprendre le modèle de l'Atelier sur l'Analyse des risques de Cotonou ;
- Animer les séances de formation en Guinée-Bissau ;
- Tenir compte des réalités du pays dans la formation ; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin de la mission.

### **Durée du mandat**

4 jours.

### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en science de la santé, en gestion des risques, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'analyse et de la gestion des risques.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

Expérience de travail dans les pays en développement.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

## Termes de références

### **1 Expert juridique national ET 1 Expert juridique international**

Sous la supervision de l'Unité de gestion du Cadre intégré, du Comité national SPS et de l'organe de supervision du projet, l'Expert juridique national et l'Expert juridique international seront responsables des activités suivantes :

- Localiser les lois nationales en vigueur (actuelles et coloniales) et les projets de lois en attente d'adoption, en relation avec la sécurité sanitaire des aliments, des produits végétaux et des produits animaux;
- Évaluer leur degré d'application réel et les lacunes dans le domaine SPS en relation avec la réglementation de l'UEMOA;
- Rédiger les lois et règlements dérivés de la réglementation UEMOA 07/2007; et,
- Rédiger un rapport d'activités et de recommandations à la fin du contrat.

#### **Durée du mandat**

Expert juridique national : 180 jours répartis sur une période de 16 mois.

Expert juridique international : 60 jours répartis en 3 séjours sur une période de 16 mois.

#### **Compétences recherchées**

Un diplôme d'études supérieures en droit, ou autre domaine pertinent.

Dix années d'expérience professionnelle dans les domaines du droit commercial ou du droit de la santé.

Langues : portugais, la maîtrise du français sera considérée comme un atout.

La connaissance des mesures et défis SPS en Afrique de l'Ouest sera considérée comme un atout.

**Appendice 4 : Lettres de soutien**



República da Guiné - Bissau  
Ministério da Saúde  
Gabinete do Ministro

Ao  
Gabinete de Sua Ex<sup>a</sup> o  
Ministro do Comércio, Indústria,  
Turismo e Artesanato  
Bissau

N/Ref<sup>a</sup> : 104 /GMS/010

Bissau, 02 de Março de 2010

Assunto: Re: Don para a elaboração do Projecto sobre Normas e Regras  
Fitossanitárias na Guiné-Bissau/Colaboração Institucional.

Excelências,

O Gabinete do Ministro da Saúde apresenta os seus melhores cumprimentos e, sobre o assunto em epígrafe, por instruções de Sua Ex<sup>a</sup> o Ministro, vem transmitir a total disponibilidade do Ministério da Saúde em participar neste Projecto de grande utilidade para a Guiné-Bissau pois virá contribuir para o reforço das capacidades técnicas e institucionais do país em matéria da biossegurança.

Para este efeito o Ministério da Saúde comunica que a sua estrutura vocacionada nesta matéria, e cujos técnicos já participaram noutras ocasiões em acções de formação versando sobre a mesma, o *Instituto Nacional de Saúde Pública (INASA)*, receberá orientações expressas da parte do Senhor Ministro da Saúde a propósito desta matéria.

Sem mais assunto de momento, queiram aceitar as manifestações de elevada estima e consideração.



O Director do Gabinete

António Guilherme Sila



CC: - Instituto Nacional de Saúde Pública (INASA).



República da Guiné-Bissau

Ministério da Agricultura e Desenvolvimento Rural

**Gabinete do Ministro**

CP. 71 Guiné-Bissau, Tel. 00245 322 30 28

Email: [ministerioagricultura2009gb@yahoo.com.br](mailto:ministerioagricultura2009gb@yahoo.com.br)

Exmo. Senhor  
Botche Candé  
Ministro do Comercio, Industria,  
Turismo e Artesanato

BISSAU

N/Ref.: 113/GMADR/2010

Bissau, 02 de Março de 2010

Assunto: Don para Elaboração do Projecto sobre Normas e Regras  
Fitossanitárias na Guiné-Bissau.

O Ministério da Agricultura e Desenvolvimento Rural aproveita esta oportunidade para apresentar os seus melhores e respeitosos a Sua Exa. Sr. Ministro em particular e formular os nossos agradecimentos pela vossa sublime iniciativa e esforços encetados para que o país possa beneficiar de um donativo que permita a elaboração de um projecto de normas e regras fitossanitárias na Guiné-Bissau.

O fenómeno de globalização está a colocar cada vez mais os países em desenvolvimento em dificuldades de se posicionarem no mercado mundial com os seus produtos agrícolas devido a restrições imposta através das medidas fitossanitárias. Por isso, achamos oportuno a obtenção desse donativo a fim de podermos adequar o quadro das nossas regulamentações fitossanitárias que possam possibilitar os nossos produtores, comerciantes, alias, todos os actores de desenvolvimento do sector de se apropriarem as normas e regras fitossanitárias que permitam a sua inserção no mercado mundial.

Portanto, manifestamos o nosso acordo e a nossa aderência a esse projecto, dado que a implementação do programa de comercio integrado da Organização Mundial do Comercio (OMC) visa, essencialmente, reforçar as capacidades dos Países Menos Avançados (PMA) em matéria de assistência técnica para uma melhor integração do comercio externo destes países no comercio mundial.

Sem mais assunto de momento, queira aceitar Sua Exa. Senhor Ministro aceitar os nossos protestos de mais elevada consideração.



O Ministro  
*[Signature]*  
Eng.º Barros Bacar Banja





### **Appendice 5 : Preuve des capacités techniques**

Voir le rapport de l'UNOPS pour le Cadre Intégré Renforcé de juin 2010, sur les capacités humaines et financières de l'Unité de Gestion du Cadre Intégré.

## Appendice 6 : Liste des organisations rencontrées

Ministères et agences	Associations et Regroupements	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Tourisme et de l'Artisanat</li><li>• Ministère de la Santé Publique</li><li>• Ministère de l'Environnement</li><li>• Secrétariat d'État de la Pêche</li><li>• Direction Générale de l'Agriculture</li><li>• Direction de la Protection des Végétaux</li><li>• Service des Douanes</li><li>• Service Vétérinaire</li><li>• Service des Forêts</li><li>• Service de l'Inspection Commerciale</li><li>• INASA</li><li>• INITA</li><li>• INPA</li><li>• CIPA</li><li>• Comité National du Codex Alimentarius</li><li>• Commission Nationale de Cajou</li><li>• Représentation du Programme Qualité de l'UEMOA</li><li>• Comité National des Pesticides</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Chambre de Commerce, Industrie, Agriculture et Services</li><li>• ANAG (Agriculteurs)</li><li>• ASTRA (Transporteurs)</li><li>• ACOBES (Consommateurs)</li><li>• ARMGB (Commerçants détaillants)</li></ul>	
	<th>Organisations internationales et coopérations</th>	Organisations internationales et coopérations
	<ul style="list-style-type: none"><li>• OMS</li><li>• FAO</li><li>• Banque Mondiale</li><li>• PNUD</li><li>• Représentant de l'ONUDI</li><li>• UEMOA</li><li>• UE</li><li>• Ambassade d'Israël à Dakar</li><li>• Ambassade d'Espagne à Bissau</li><li>• Ambassade de France à Bissau</li><li>• Ambassade du Brésil à Bissau</li></ul>	
Projets, Partenaires et Autres acteurs		
<ul style="list-style-type: none"><li>• PRESAR</li><li>• Administration des Ports de Guinée-Bissau (APGB)</li><li>• Mairie de Bissau</li><li>• Centre de Promotion de Cajou</li><li>• Projet Alto Bandim de réaménagement du port</li><li>• Afripeixes</li></ul>		